

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité - Justice

COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME,
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET A
L'INSERTION

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA
PLANIFICATION

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT

DEPARTEMENT DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET SOCIALES - NATIONS
UNIES

**Programme d'appui à la mise en œuvre du CSLP
MAU/03/002**

**Etude sur la définition d'un protocole d'accord portant cahier de
charge des producteurs de données en vue de la mise à jour
régulière des données**

Proposition d'un noyau d'indicateurs clés de suivi du CSLP

Abdou Abdallah
Statisticien-Economiste
Consultant international, (AbdouAbdallah@aol.com)

Taleb Abderrahmane Ould El Mahjoub
Ingénieur Statisticien-Economique
Consultant national, (taleb@ons.mr)

Nouakchott/Bordeaux, 9 avril 2005

Conclusions et recommandations

La problématique générale des indicateurs de développement est indissociable du renforcement des capacités statistiques et des capacités d'analyse, dans l'objectif de faire de la statistique un outil d'aide à la décision.

C'est partant de cet énoncé que les problèmes des sources et méthodes statistiques ont été mis en lumière, parallèlement à l'examen de la demande pour les indicateurs de développement à travers une rapide évaluation des facteurs affectant la demande et l'offre statistique d'une part, et les mécanismes qui lient les utilisateurs aux producteurs de données, d'autre part. Ainsi, ce rapport passe en revue les problèmes d'harmonisation, de normalisation statistique, de diffusion des résultats, d'observabilité et de qualité des indicateurs.

Ces différents problèmes résultent de préalables non remplis, pour une production statistique de qualité, parmi lesquelles: (i) la coordination opérationnelle, insuffisante entre les différents producteurs d'informations statistiques, qui débouche sur des méthodologies et concepts différents qui ne facilitent pas la comparabilité des données dans l'espace et dans le temps; (ii) l'absence de mécanismes institutionnels reliant les producteurs et utilisateurs de données, qui constitue un obstacle à l'adaptation continue du système de production statistique aux besoins évolutifs des utilisateurs; (iii) une demande statistique asymétrique, interne et externe, qui semble avoir des répercussions négatives sur le financement des activités régulières des départements statistiques; et (iv) une demande conjoncturelle qui semble être déstabilisante pour les activités statistiques régulières.

Ces préalables non remplis débouchent sur l'absence de régularité de la production statistique (statistiques courantes et enquêtes) et de la fiabilité méthodologique des enquêtes permettant la comparabilité dans le temps et dans l'espace, des indicateurs clés.

Les problèmes évoqués et leurs conséquences en termes d'indicateurs fiables et disponibles sur une base régulière, contrastent avec les objectifs du SGDD¹, auxquels la Mauritanie a souscrit en y adhérant en 2004.

La prise en compte de cet ensemble de problèmes est nécessaire pour la sélection d'un noyau pertinent et observable d'indicateurs fiables, des sources et des méthodes correspondantes.

De plus, la proposition d'indicateurs de suivi des résultats du CSLP, principal produit attendu de la présente mission, est faite pendant que le nouveau plan d'action du CSLP n'est pas élaboré. Il a fallu à la mission, de partir sur la base d'une analyse comparée de l'arbre des objectifs spécifiques du CSLP 2000-2004 avec les problématiques connues de la lutte contre la pauvreté, pour identifier les progrès à mesurer et ensuite proposer des indicateurs permettant de retracer la chaîne d'impact des politiques publiques sur la réduction de la pauvreté, -Impact, Résultat, Activités/Produits, Ressources-, qui fait en plus appel à des indicateurs contextuels.

La présente proposition d'indicateurs de suivi des résultats du CSLP est faite dans le respect d'un certain équilibre numérique par domaine (thématique). Elle intègre comme demandé dans les termes de références, les besoins de suivi internalisé des OMD, d'une part, et anticipe sur le suivi des PRLP, d'autre part. La problématique du genre étant transversale et faisant beaucoup plus appel à des analyses fines, il n'a pas été

¹ La documentation pertinente et des informations portant sur les méta données du SGDD sont affichées sur le site de l'ONS, www.ons.mr. Les 5 dimensions essentielles du SGDD sont (i) les données -champ d'application, périodicité et délai de diffusion-; (ii) la qualité; (iii) l'intégrité dans la production des données; (iv) l'utilité; et (v) l'accès du public à ces données

proposé d'indicateur spécifique mais il est proposé une désagrégation systématique des indicateurs appropriés. Cette proposition comprend 86 indicateurs objectivement vérifiables², dont 46 indicateurs de résultat et 60 indicateurs observables sur une base annuelle. Parmi ceux-ci, 21 indicateurs ne sont pas disponibles actuellement mais qui peuvent l'être moyennant la mise en place d'un dispositif approprié de collecte et de traitement de l'information, et 19 autres doivent faire l'objet de recherches approfondies en matière d'harmonisation et de normalisation. Cette proposition intègre aussi 36 indicateurs de suivi des OMD et 32 indicateurs utiles pour le suivi des PRLP au niveau national. Cette proposition d'indicateurs de suivi des résultats du CSLP est fortement tributaire des capacités statistiques actuelles.

Le nombre d'indicateurs contenu dans la présente proposition est critiquable³ mais il s'agit de la résultante de besoins d'information et de progrès à mesurer qui reste à confirmer. Et contrairement à ce qui est demandé dans les termes de référence, il est difficile de concilier les besoins de suivi du CSLP et répondre simultanément aux besoins de suivi des OMD, du DHD et de l'UNDAF, car cet ensemble de cadres de référence totalise 221 indicateurs non convergents, dont l'observabilité est partielle, et qui reposent sur des progrès à mesurer différents pour chaque cadre de référence.

La demande pour les 86 indicateurs clés de suivi des résultats du CSLP tenant compte des impératifs liés au suivi des OMD, exige un changement de comportement tant de la part des producteurs que des utilisateurs. Elle engendre des besoins d'informations précis qui ne peuvent être satisfaits que par un système d'investigation approprié. Ce qui justifie l'élaboration de protocoles d'accord entre les institutions productrices et utilisatrices de données, fondés sur des intérêts réciproques, objet de la seconde phase de la présente consultation.

Mais il convient de noter que le contexte dans lequel devraient s'inscrire ces protocoles d'accord. Primo, le cadre légal et réglementaire régissant l'activité statistique vient d'être rénové avec l'adoption de la Loi N° 2005-017 du 27 janvier 2005 relative à la statistique publique, qui est suffisamment précise en termes de coordination et de programmation statistiques. Il reste à élaborer et mettre en œuvre les décrets d'application de ladite Loi. Dans le même temps, l'ONS s'active à mettre en place un processus d'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) pour répondre aux besoins bien définis des utilisateurs et du CSLP en particulier. Cette perspective d'élaboration de la SNDS s'inscrit aussi dans l'objectif de mettre en place des plans d'action pour se mettre en conformité avec les recommandations appropriées du SGDD.

Ainsi conformément aux échanges portant sur les conclusions préliminaires de la présente consultation, qui ont eu lieu le 4 avril 2005, au CDHLCPI et au PNUD, la mission recommande que la présente proposition d'indicateurs de suivi des résultats du CSLP, fasse l'objet d'un Atelier d'échange et d'approfondissement, et portant sur la définition d'un protocole d'accord portant cahier des charges des producteurs de données statistiques. Cet Atelier devrait réunir les producteurs et les utilisateurs de statistiques, et en particulier, les Groupes Techniques Thématiques prévus dans le nouveau dispositif technique et institutionnel du CSLP. Le projet de termes de référence de cet Atelier figure en Annexe 7. Pour assurer une meilleure synergie entre le suivi du CSLP et des PRLP, il est recommandé la tenue durant la même période convenue, soit dans un mois après la fin de la présente mission, de l'Atelier de validation du Guide méthodologique d'élaboration d'indicateurs de suivi des PRLP et du Plan d'action pour le suivi du PRLP en Assaba, partie intégrante de la présente consultation.

² Cette proposition est scindée en liste principale de 72 indicateurs clés et en liste complémentaire de 14 indicateurs qui doivent faire l'objet de recherches approfondies

³ Il n'y a pas de norme en terme de nombre d'indicateurs de suivi du CSLP. La proposition AFRISTAT/DESA/PNUD est basée sur 55 indicateurs

Sommaire

<i>Conclusions et recommandations</i>	<i>ii</i>
<i>Sigles et Abréviations</i>	<i>vi</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
1. Sources et méthodes d'estimation des indicateurs clés	2
1.1. Documentation des sources et des méthodes	2
1.1.1. Les sources d'enquêtes	2
1.1.1.1 Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)	2
1.1.1.2 L'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV)	2
1.1.1.3 Enquête Démographique et de santé de Mauritanie (EDSM).....	3
1.1.1.4 L'enquête mondiale sur la santé en Mauritanie (EMSM)	3
1.1.1.5 Enquête à indicateurs multiples (MICS)	4
1.1.1.6 Enquête Dépenses des Ménages à Nouackchott.....	4
1.1.1.7 Enquêtes sur les Ménages et les Exploitations Agricoles (EMEA).....	4
1.1.2. Les sources administratives	6
1.1.2.1 L'Etat civil	6
1.1.2.2 Statistiques scolaires.....	6
1.1.2.3 Système National d'Information Sanitaire (SNIS)	6
1.1.2.4 Système d'information VIH/SIDA.....	7
1.1.2.5 Les statistiques économiques	7
1.2. Evaluation des sources de données par rapport aux indicateurs clés	10
1.2.1. Généralités sur les sources et les comparaisons nationales et internationales.....	10
1.2.2. La pauvreté et les inégalités.....	13
1.2.3. La croissance économique en faveur des pauvres.....	14
1.2.4. Le développement rural	15
1.2.5. L'emploi et le marché du travail.....	15
1.2.6. Le niveau global d'éducation	16
1.2.7. Le niveau global de santé.....	16
1.2.8. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement.....	17
2. La demande pour les indicateurs	17
2.1. Les Utilisateurs de données	17
2.1.1. Généralités sur la demande statistique	17
2.1.2. Le suivi des OMD	18
2.1.3. Le suivi du CSLP.....	18
2.1.3.1 Le suivi du CSLP et les besoins de suivi des PRLP, des OMD, du DHD et de l'UNDAF.....	18
2.1.3.2 Le nouveau dispositif technique et institutionnel du processus CSLP et le suivi des résultats du développement	21
2.2. Les Producteurs de données	22
2.3. Le dialogue Utilisateurs/Producteurs et le renforcement des capacités	23
3. Proposition d'un noyau d'indicateurs clés pour le suivi du CSLP	24
3.1. Les progrès à mesurer et les indicateurs de suivi du CSLP	25
3.2. Le noyau d'indicateurs du CSLP et le suivi des OMD	27
3.3. Le noyau d'indicateurs du CSLP et les besoins de suivi des PRLP	27
4. Les conditions préalables et les pistes pour un renforcement des capacités pour le suivi du CSLP	28
4.1. Préalables pour une production statistique de qualité	28
4.2. Sources et méthodes pour l'estimation des indicateurs clés	28
4.3. Demande pour les indicateurs clés pour le suivi du CSLP	29

<i>Annexe 1: Liste des documents consultés</i>	<i>31</i>
<i>Annexe 2: Arbre des objectifs spécifiques du CSLP 2000-2004</i>	<i>33</i>
<i>Annexe 3: Matrice allégée de suivi du CSLP.....</i>	<i>35</i>
<i>Annexe 4 : Noyau d'indicateurs clés du CSLP (liste principale).....</i>	<i>47</i>
<i>Annexe 5 : Liste complémentaire d'indicateurs clés du CSLP</i>	<i>53</i>
<i>Annexe 6: Projet de terme de référence de l'Atelier</i>	<i>56</i>
<i>Annexe 7: Liste des personnes rencontrées</i>	<i>59</i>

Table des Tableaux

<u>Tableau N°1:</u> Principales opérations statistiques réalisées de 1995 à 2004	5
<u>Tableau N°2:</u> Quelques éléments de comparaison des sources nationales et internationales	11
<u>Tableau N°3:</u> Valeurs prises par certains indicateurs dans les diverses sources nationales	12
<u>Tableau N°4:</u> L'observabilité des indicateurs et les cadres de référence CSLP / PRLP / OMD / DHD / UNDAF	20
<u>Tableau N°5:</u> Tableau récapitulatif du noyau d'indicateurs de suivi du CSLP par domaine et selon la typologie	26
<u>Tableau N°6:</u> Noyau d'indicateurs de suivi du CSLP et observabilité actuelle par domaine	26
<u>Tableau N°7:</u> Priorité, Fréquence d'observation et Noyau d'indicateurs de suivi du CSLP et des OMD	27
<u>Tableau N°8:</u> Chronogramme indicatif des principales opérations statistiques 2004-2010 requis pour le suivi du CSLP	30

Sigles et Abréviations

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
ANAPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APAUS	Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
CCLP	Comité de Concertation Etat – secteur privé – société civile sur la Lutte contre la Pauvreté
CDHLCPI	Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion
CDLP	Comité de concertation Etat – Donateurs sur la Lutte contre la Pauvreté
CILP	Comité Interministériel de Lutte contre la Pauvreté
CIS	Comité interministériel de la statistique
CMAP	Centre Mauritanien d'Analyse des Politiques
CNS	Conseil National de la statistique
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTCS	Commission Technique Consultative de la Statistique
CTLP	Comité Technique de Lutte contre la Pauvreté
CTS	Comité Techniques Sectoriels
CTSDP	Comité Technique de Suivi des Dépenses Publiques
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DESA	Département des Affaires Economiques et Sociales du Secrétariat Général des Nations Unies
DHD	Développement Humain Durable
DPCS	Direction de la Planification, de la Coopération et des Statistiques
DPE	Direction de la Programmation et des Etudes
DPSE	Direction des Politiques, du Suivi et de l'Evaluation
DRP	Direction de la Réforme et de la Prospective
DRPSS	Direction Régionale de la Protection Sanitaire
EDSM	Enquête Démographique et de Santé de Mauritanie
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de vie des Ménages
EMSM	Enquête Mondiale sur la Santé en MAuritanie
FISP	Forum annuel sur les Indicateurs de Suivi de la Pauvreté
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds de Nations Unies pour les Activités de Population
GTT	Groupes Techniques Thématiques
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MDRE	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MET	Ministère de l'équipement et des transports
MSAS	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
Moughataa	Département administratif. On compte 53 moughataas réparties entre les 12 Wilayas
ODHD	Observatoire du Développement Humain Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONS	Office National de la Statistique
PDU	Programme de Développement Urbain
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRLP	Programme Régional de Lutte contre la Pauvreté
QUIBB	Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
S/E	Suivi – Evaluation
SGDD	Système Général de Diffusion des Données
SIDA	Syndrome immunodéficitaire acquis
SIME	Système d'Information sur le Marché de l'Emploi
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNIS	Système national d'information sanitaire
SNPF	Stratégie Nationale de Promotion Féminine
SSN	Système statistique national
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
Wilaya	Région administrative. On compte 13 wilayas et le district de Nouakchott

Introduction

L'objectif principal de la présente consultation est d'appuyer le CDHLCPI dans la conception et la mise en place d'un dispositif opérationnel de suivi des indicateurs du CSLP qui intègre les besoins de suivi internalisé des OMD. Cette consultation devrait déboucher sur la révision de la liste actuelle d'indicateurs de suivi du CSLP et de l'élaboration de protocoles d'accord entre les institutions productrices et utilisatrices de données, fondés sur des intérêts réciproques.

Pour parvenir aux résultats attendus, la consultation est prévue se dérouler en deux étapes. La première étape qui s'est déroulée du 14 mars au 4 avril 2005, objet du présent rapport, vise à la proposition d'une liste la plus exhaustive possible, d'indicateurs révisés pour le suivi du CSLP prenant en compte les impératifs liés au suivi des OMD. La deuxième étape consistera à soumettre cette proposition d'indicateurs de suivi du CSLP, en Atelier d'échange et d'approfondissement, dans la perspective d'élaboration de protocoles d'accords entre les producteurs et les utilisateurs

Pour exécuter les tâches assignées, la présente mission a eu des entretiens avec des responsables des départements et institutions, dont la liste est présentée en Annexe 7. Toutefois, compte tenu du temps imparti, il n'a pas été possible de rencontrer l'ensemble des acteurs concernés⁴ par la problématique des indicateurs. Aussi, la mission a eu à exploiter l'ensemble de l'importante documentation présentée en Annexe 1; il convient particulièrement de signaler la réflexion méthodologique menée par AFRISTAT, le PNUD et le DESA, portant sur le suivi des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et les OMD en Afrique Subsaharienne, qui a fait l'objet d'un Atelier en mars 2005 auquel des représentants de la Mauritanie ont pris part.

Ce rapport est structuré de manière à mettre en évidence les problèmes liés à l'élaboration d'indicateurs de qualité et les défis qui se posent en termes d'indicateurs de suivi du nouveau plan d'action du CSLP tenant compte des besoins de suivi des OMD. Il convient de préciser ici qu'il s'agit du suivi des résultats du CSLP, conformément aux recommandations de la deuxième conférence (internationale) sur la gestion du développement axée sur les résultats, dite *Table ronde internationale de Marrakech* tenue en février 2004, avec comme thème central de « *Mieux mesurer, et assurer le suivi et la gestion du développement axée sur les résultats* ». Ce suivi des résultats du CSLP se distingue du suivi des projets et programmes qui doit être assumé par les Comités Techniques Sectoriels prévus par le nouveau dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation du CSLP. A cet égard, le concept d'indicateur de résultat reste central dans le suivi du CSLP.

Cette discussion sur les concepts et méthodes reste nécessaire mais elle dépasse le cadre du présent rapport qui se concentre sur l'examen des différentes sources de données et les méthodes utilisées pour l'évaluation des indicateurs clés de développement (Chapitre 1). Ensuite, la demande pour les indicateurs de développement, est examinée à travers une rapide évaluation des facteurs affectant la demande et l'offre statistique, et les mécanismes qui lient les utilisateurs aux producteurs de données (Chapitre 2). Cela permettra de mettre en exergue les problèmes d'harmonisation et de normalisation statistique, de faire une rapide évaluation de l'observabilité et de la qualité des indicateurs, dont la compréhension est nécessaire pour une sélection d'un noyau pertinent et observable d'indicateurs fiables, des sources et des méthodes correspondantes (Chapitre 3). Les conditions préalables pour la production de indicateurs clés et les pistes pour un renforcement des capacités pour le suivi du CSLP sont esquissées dans le Chapitre 4.

⁴ La mission souligne cependant, des rendez-vous manqués de certains départements et institutions

1. SOURCES ET METHODES D'ESTIMATION DES INDICATEURS CLES

L'examen des sources des données indique l'existence potentielle d'un éventail d'indicateurs. Il convient donc de passer en revue ces différentes sources de données et les méthodes utilisées pour l'évaluation des indicateurs clés de développement. Cet examen par la documentation des sources et des méthodes, et leur évaluation par rapport aux indicateurs clés. Cela permettra de mettre en exergue les problèmes d'harmonisation et de normalisation statistique, de faire une rapide évaluation de l'observabilité et de la qualité des indicateurs, dont la compréhension est nécessaire pour une sélection d'un noyau pertinent et observable d'indicateurs fiables, des sources et des méthodes correspondantes.

1.1. Documentation des sources et des méthodes

1.1.1. Les sources d'enquêtes

1.1.1.1 Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)

En 1977, la Mauritanie a réalisé son premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) qui a constitué la principale source de données sur l'état et la structure de la population mauritanienne jusqu'en 1988, date du deuxième RGPH. En plus du Recensement Administratif National à Vocation d'État Civil (RANVEC) qui a eu lieu en 1998, le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2000 avec l'appui financier du FNUAP, donne un effectif de 2508159 habitants et un taux d'accroissement intercensitaire de 2,4 %.

Le RGPH sert de base de sondage pour les enquêtes auprès de ménages dans ce pays d'une superficie de 1030000 km², divisé en 13 wilayas (régions), 53 Moughataas (départements) et 216 communes. Il faut aussi signaler le RGPH 2000 est à la base de projections démographiques 2001-2015 publiées⁵ par l'ONS, par région, par sexe et par groupe d'âge, à la base du calcul d'un nombre non négligeable d'indicateurs, sociaux notamment.

1.1.1.2 L'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV)

La série d'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (EPCV) a été exécutée par l'ONS avec l'appui financier de la Banque Mondiale, à partir de 1987 dans le cadre de l'évaluation du Programme de Redressement Economique et Financier (PREF) de la période 1985-1988. La seconde EPCV réalisée en 1995/1996 (EPCV 2) a permis d'élaborer un profil de la pauvreté. La troisième édition de la même opération s'est réalisée en 2000/2001 (EPCV 3) dans un contexte particulier caractérisé par l'élaboration du CSLP 2001-2004. L'EPCV 4 (2004/2005) en cours, est conçue de manière à répondre aux besoins d'analyses d'impact ex-ante, besoin prioritaire pour la mise en œuvre CSLP, et dans la perspective du second cycle de programmation à moyen terme dans le cadre du

⁵ **Source:** ONS-URED, Projections démographiques 2001-2015, Avril 2004. Il faut cependant observer que ce document comporte des erreurs sur les effectifs par âge détaillé (6 à 21 ans) pour les femmes et l'ensemble (H & F) et pour les Wilayas de Hodh El Charghy, Hodh El Ghabi, Assaba et Gorgol.

CSLP 2005-2009. L'EPCV 4 a la particularité d'avoir intégré le « *QUestionnaire des Indicateurs de Base de Bien-être* » (QUIBB), qui est d'une importance cruciale pour le suivi des indicateurs de développement. Il faut aussi signaler que les EPCV 3 et 4 ont le mérite d'avoir intégré de nouveaux modules comme ceux liés au capital social et aux déterminants de la pauvreté.

Le Tableau N° 1 ci-après indique pour les 3 EPCV réalisés de 1995 à 2005, des différences majeures en termes de domaine d'analyse et d'échantillonnage, qui sont entre autres, à la source des divergences des données, amplifiées aussi par le fait que contrairement aux deux autres, l'EPCV 2000/2001 n'a été réalisée qu'en un seul passage, au lieu de deux passages de 3 mois chacun prévus pour tenir compte de la saisonnalité des variables collectées. Il a de ce fait, une difficulté de comparabilité inter temporelle des résultats des EPCV entre elles.

1.1.1.3 Enquête Démographique et de santé de Mauritanie (EDSM)

La première EDSM à été réalisée en 2000-2001 par l'ONS pour le compte du Ministère de la Santé, dans le cadre du PASS (Projet d'Appui au Secteur de la Santé), avec l'appui financier de l'USAID . L'EDSM qui fournit des informations sur un large éventail d'indicateurs de santé, de nutrition et de population, est utilisée comme une source de données fiable pour les indicateurs de suivi du CSLP et des OMD tels que l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, la mortalité infantile, la mortalité maternelle, les naissances assistées, la prévalence de la contraception, et l'accès aux services de santé.

Il s'agit d'une enquête mondiale qui repose sur un questionnaire standard qui porte sur : (i) tous les membres du foyer: caractéristiques du foyer, niveau d'éducation ; (ii) femmes de 15 à 49 ans : milieu du sondé, statut nutritionnel, reproduction, contraception, maternité, soins post-natals et allaitement, mariage et activité sexuelle, choix de fécondité, milieu du mari et travail des femmes, sida et autres maladies sexuellement transmissibles ; (iii) enfants de moins de 5 ans : vaccination, santé et statut nutritionnel ; Hommes de 15 à 49 ans : questions similaires à celles posées aux femmes (si applicables), avec des modules supplémentaires sur les choix de fécondité, la participation aux soins sanitaires, et l'attitude vis-à-vis des rôles hommes/femmes.

Les résultats de l'étude ont également été utilisés dans des bases de données et des rapports par des organisations internationales. L'EDSM repose sur une méthodologie particulière en terme de domaine d'analyse et d'échantillonnage, comme l'indique le Tableau 1 ci-après.

Une nouvelle EDSM en préparation, serait exécutée par l'ONS en 2005/2006 et comprendrait un module supplémentaire de VIH/SIDA (comportement, connaissance et tests).

1.1.1.4 L'enquête mondiale sur la santé en Mauritanie (EMSM)

Cette enquête commanditée et financée par l'OMS en 2002 dans le cadre d'un programme sous-régional, a été exécutée par l'ONS en mai 2003. Il s'agissait d'une enquête ponctuelle destinée à faire le point sur la santé des populations, les facteurs de risque, la couverture, l'accès et l'utilisation des services de santé.

L'EMSM repose sur une méthodologie particulière en terme de domaine d'analyse et d'échantillonnage, comme l'indique le Tableau 1 ci-après.

1.1.1.5 Enquête à indicateurs multiples (MICS)

L'enquête MICS a été mise en place en 1995/1996 par la DCPS et exécutée par l'ONS, avec l'appui financier de l'UNICEF dans l'objectif de suivre et d'évaluer le plan national pour la survie et la protection des enfants que la Mauritanie a mis en place après le Sommet Mondial des Enfants en septembre 1990.

Il s'agit d'une enquête mondiale dont le questionnaire repose sur: (i) la santé des enfants de moins de 5 ans y compris les maladies qu'ils peuvent contracter (par exemple diarrhée et malaria), la vaccination, l'allaitement; (ii) la disponibilité de l'eau potable et des sanitaires; (iii) l'éducation des enfants de 5 à 15 ans ; et (iv) et les grossesses et l'alphabétisation chez les femmes. Les résultats de l'étude ont également été utilisés dans des bases de données et des rapports par des organisations internationales.

1.1.1.6 Enquête Dépenses des Ménages à Nouackchott

Cette enquête a été réalisée en 2002 par l'ONS dans la perspective de la construction d'un indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). Il s'agit d'une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 1008 ménages localisés dans la ville de Nouakchott de manière à établir le panier de consommation de base afin d'harmoniser l'indice des prix à la consommation par rapport aux pays membres d'AFRISTAT⁶

1.1.1.7 Enquêtes sur les Ménages et les Exploitations Agricoles (EMEA)

En matière de développement rural, le système d'information statistique est géré par la DPSE, à travers son Service des Statistiques Agricoles, des Informations et de l'Informatique. Il repose principalement sur l'Enquête sur les Ménages et Exploitants Agricoles (EMEA), effectuée annuellement depuis 2001 et axée sur la production végétale. Elle permet d'estimer la production céréalière dans le cadre de la sécurité alimentaire (réalisations de l'année et prévisions pour la campagne suivante), les superficies mises en valeur, et les rendements. L'EMEA est réalisée dans les 9 régions à vocation agricole du pays mais les données collectées ne sont pas suffisantes et publiables par région au regard de la méthodologie d'enquête et de la vocation agricole spécifique de chacune d'elle. Le traitement de cette enquête est centralisé et les directions régionales ne sont qu'ampliatrices des données publiées.

Le Recensement Général de l'Agriculture dont la méthodologie est actuellement à l'essai dans le cadre d'une enquête pilote, pourrait servir de base de sondage pour des enquêtes beaucoup plus ciblées au niveau des typologies des cultures et donc fiables et représentatives des vocations agricoles de chacune des régions du pays. Les statistiques sur l'élevage sont inexistantes et les rares données reposent sur des estimations effectuées à partir d'hypothèses de taux de croissance du cheptel inspirées des statistiques disponibles pour l'ensemble de la zone sahéenne.

⁶ Il faut signaler en particulier que la Commission de l'UEMOA envisage d'élargir le champ de l'IHPC aux autres grandes villes des pays membres

Tableau N° 1: Principales opérations statistiques réalisées de 1995 à 2004

<i>Opérations statistiques</i>	<i>Sigle</i>	<i>Organisme / Date de réalisation</i>	<i>Champ géographique/ Domaine d'analyse</i>	<i>Unité statistique</i>	<i>Echantillonnage</i>	<i>Variables collectées</i>
EMEA	EMEA	DPSE (annuelle)	9 willayas	Ménage & Entreprise agricole	120 DR 2500 ménages	<ul style="list-style-type: none"> • Rendements et Superficies agricoles
Enquêtes sur les conditions de vie des ménages	EPCV 4	ONS 2004	13 willayas -Urbain, Rural, Willaya, Mouqataa ⁷ -	Ménage		<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté monétaire, Inégalités • Caractéristiques socio-économiques des ménages
	EPCV 3	ONS 2000/01	13 willayas -Urbain, Rural, Willaya-	Ménage	Tirage à 2 degrés: 240 DR, 6000 ménages	<ul style="list-style-type: none"> • Capital social et Déterminants de la pauvreté
	EPCV 2	ONS 1995/96	National, Urbain, Rural, Zones	Ménage	3540 ménages	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté monétaire, Inégalités • Caractéristiques socio-économiques des ménages
Enquête sur la mortalité infantile et le paludisme	EMIP	DCPS / ONS 2003/04		Ménage		<ul style="list-style-type: none"> • Mortalité infantile • Indicateurs socio-démographiques
Etude sur le marché du travail en milieu rural	EMTR	DCHLCPI, 2004	Monographie sur 3 villages	Ménage		<ul style="list-style-type: none"> • Marché du travail
EDCNM	EDCNM	ONS 2002	Nouakchott	Ménage	84 DR, 1008 ménages	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses et consommation des ménages
ENAE	ENAE	ONS 2001	Nouakchott & Nouadhibou	Entreprise	300 entreprises	
Enquête Mondiale sur la santé en Mauritanie	EMSM	DCPS / ONS 2002	National, Urbain, Rural	Individu	4000 individus	<ul style="list-style-type: none"> • Santé des populations • Facteurs de risque • Couverture, accès et utilisation
Enquête démographique et de santé	EDSM	DCPS / ONS 2001	National -Nouakchott, Autres urbains, Rural, 5 zones ⁸ -	Ménage	Tirage à 2 degrés: 260 DR, 6149 ménages; 7728 femmes de 15-49 ans; & 2191 hommes de 15-59 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Situation socio-démographique • Indicateurs de santé • Indicateurs de nutrition
Enquête à indicateurs multiples	MICS	DCPS / ONS 1995-96		Ménage		
Enquête de suivi des indicateurs de nutrition	ESIN II	DCPS / ONS 2004	Nouakchott, Nouadhibou	Ménage		
	ESIN	DCPS / ONS 2001	Hodh El Gharbi, Assaba et Gorgol	Ménage		
Enquête qualitative sur la pauvreté		ONS - PNUD 2001				
Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)		ONS 2000	-Commune, Mouqataa, Région-	Ménage		<ul style="list-style-type: none"> • Etat, structure, mouvements de population • Caractéristiques de l'habitat. • Estimations et projections de population

⁷ Il s'agit des moughataa des 6 régions où le processus de formulation du PRLP va s'engager en 2004/05

⁸ Il s'agit des zones de:Nouakchott, Sud, Fleuve, Nord, et Centre

1.1.2. Les sources administratives

1.1.2.1 L'Etat civil

Les statistiques sur l'état civil sont collectées par centre, sur la base de registres administratifs (naissances, décès et mariages). Les statistiques d'état civil sont ni agrégées au niveau national ni utilisées pour mettre à jour les statistiques de population du recensement en raison essentiellement de la faible couverture de la population, en particulier dans les zones rurales.

La question de l'état civil reste posée et la création récente d'un Secrétariat d'Etat à l'Etat chargé de l'Etat civil ouvre des perspectives de promotion des enregistrements des faits à travers une campagne permanente et la mise en œuvre d'une politique de proximité des structures administratives.

1.1.2.2 Statistiques scolaires

La DRP réalise chaque année un recensement, par l'envoi d'un questionnaire à tous les chefs d'établissements scolaires via les directions régionales. La collecte des données s'achève en principe fin janvier, et la remontée de l'information collectée s'effectue au niveau des Moughataa et des Régions, qui effectuent un contrôle de fiabilité des informations. Il faut signaler des lacunes portant sur les données concernant notamment l'âge des élèves, et des taux de non réponse élevés de la part des établissements privés. Les directions régionales conservent le double des questionnaires et procèdent à un traitement quasi manuel très léger. Mais le traitement informatisé des données scolaires et leur publication se font au niveau central. La publication de l'Annuaire statistique attendu vers les mois d'août/septembre de l'année suivante, accuse aussi des retards, comme c'est le cas pour l'Annuaire statistique 2003/2004.

Le questionnaire distribué à toutes les écoles fournit des informations sur la structure des établissements éducatifs (public/privé), le nombre d'élèves (age, genre), le nombre de professeurs (catégorie, genre, système d'enseignement), les infrastructures de l'école (taille, équipement, disponibilité de l'eau, accessibilité de l'école), les caractéristiques et l'état des établissements, et l'équipement de l'école et des enseignants. Un certain nombre d'indicateurs de l'éducation proviennent de cet exercice comme par exemple les taux nets et bruts de scolarisation, le taux brut d'admission, le taux de promotion, le taux de redoublement et le taux d'abandon.

1.1.2.3 Système National d'Information Sanitaire (SNIS)

Le SNIS mis en place en 1989 relève de la DCPS, et s'appuie sur une collecte des informations sur la base de rapports mensuels d'activité établis par les responsables des centres et des postes de santé, et transmis suivant la hiérarchie aux Directions Régionales de la Protection Sanitaire (DRPSS). La collecte, le traitement et l'analyse des questionnaires sont réalisés chaque mois au niveau des DRPSS, qui établissent une fiche de synthèse trimestrielle qui remonte au niveau central pour les besoins du reporting au niveau national. Le SNIS utilise une application logicielle (MAURISIS), avec des configurations informatiques adaptées et la présence d'un personnel qualifié au niveau des DRPSS.

La publication des données se fait uniquement au niveau national, à partir d'Annuaire statistiques qui continuent à accuser des retards⁹ de publication, attendue en mai de l'année suivante.

Le SNIS extrait des données sur: (i) la santé maternelle (consultation pré et post-natal, Accouchements, Pathologies et causes des décès maternels); (ii) le planning familial (Utilisation des méthodes et type de contraception); (iii) Santé infantile (suivi de l'enfant de moins de 5 ans, Naissances et Mortalité infantile et infanto-juvénile); (iv) Vaccination des enfants (maladies cibles du PEV) et des femmes; (v) Etat nutritionnel des enfants; (vi) Pathologies courantes, à potentiel épidémique et autres pathologies;(vii) Accessibilité et Utilisation des services; et (viii) Ressources financières et humaines, et les équipements.

En 2003, le SNIS était essentiellement composé de 66 Centres de Santé et de 367 Postes de Santé. Et le taux de couverture des rapports était de 84,1 %, variable suivant les régions. Mais il convient de noter que les données des structures sanitaires du secteur privé et l'information hospitalière, ne sont pas intégrées dans les statistiques sanitaires, par défaut de transmission, ce qui limite l'exhaustivité de celles-ci.

1.1.2.4 Système d'information VIH/SIDA

Le système d'information sur le VIH/SIDA est embryonnaire. Quelques données sont tirées de l'EDSM 2000/2001. Les données de routine proviennent de trois sources différentes de part les objectifs visées par chacune d'elles, et sont donc susceptibles de donner des résultats incohérents.

La surveillance sentinelle qui sera étendue à la fin de juillet 2005, dans les villes de Nema, Rosso, Nouadhibou et Nouakchott. Elle concerne les groupes cibles des femmes enceintes et des tuberculeux.

Les centres de dépistage anonyme et volontaire, conçus pour répondre à la demande.

Le dépistage diagnostique qui est fait à la demande des médecins et/ou pour le traitement des groupes vulnérables (prostituées et femmes enceintes). Il faut signaler la possibilité de diagnostic du VIH/SIDA dans tous les hôpitaux régionaux et dans quelques centres de santé outillés pour des tests rapides.

Les données statistiques par sexe et par âge peuvent découler de ce dispositif, mais il faut au moins deux des trois sources pour déceler des tendances.

1.1.2.5 Les statistiques économiques

Les statistiques économiques sont analysées dans le présent chapitre, en tant que sous-système du SSN et dans un contexte marqué par la mise en œuvre de politiques structurelles et de croissance, notamment par la préservation de la stabilité macro-économique, l'amélioration de la compétitivité et l'attraction d'investissements nationaux et étrangers et la valorisation du potentiel productif.

⁹ La publication de l'annuaire a été pratiquement arrêtée entre 1995 et 2002, Les annuaires pour la période 1999 à 2002 ont été préparés et édités et celui de 2003 disponible au 2^e trimestre 2004, n'est pas publié à la date du présent rapport

L'information de base est issue de l'administration publique, des entreprises formelles et informelles et des ménages. Au niveau des statistiques économiques, on distingue cinq principaux pôles (ou catégories) de production de données: (i) les administrations économiques et financières, MAED et MF pour ce qui concerne les finances publiques; (ii) la BCM pour les statistiques monétaires et financières et la balance des paiements; (iii) l'ONS pour les activités de synthèse et les statistiques sectorielles; et (iv) les Ministères sectoriels et Agences publiques diverses dans leurs spécialités respectives.

Les comptes nationaux

Les comptes nationaux qui font partie des attributions régulières de l'ONS, ont la particularité de synthétiser toute l'information économique du pays et restent par voie de conséquence, tributaires de la qualité et de la disponibilité de celle-ci et en particulier dans les domaines -Secteur productif, Commerce extérieur, Balance des paiements et Finances publiques-.

Les comptes nationaux définitifs disponibles jusqu'en 2002, sont établis sur la base du SCN68 en années de base 1983 et 1985. Des travaux sont en cours pour basculer dans la norme SCN 93 en vigueur sur le plan international, avec aussi, la mise en place du module informatique ERETES avec l'assistance technique d'AFRISTAT et sur financement de la Coopération Française (PAFIEM). Ces travaux de modernisation visent aussi à faire de 1998, la nouvelle année de base, et une reconstitution des séries de comptes définitifs établies selon le SCN 93 jusqu'en 2002.

Les comptes provisoires n'existent pas; néanmoins des estimations sont faites pour calculer le principal indicateur (Taux de croissance du PIB par an) en septembre de l'année en cours, révisé en janvier de l'année suivante; cet exercice d'estimation se déroule aussi dans le cadre du dialogue des politiques avec les institutions de Bretton Woods.

Le secteur productif

Les statistiques sectorielles des principales branches d'activités économiques sont issues d'un recoupement d'information du Commerce extérieur, de quelques enquêtes et des statistiques courantes établis par les organismes concernés.

- **Mines:** Les statistiques minières sont élaborées à partir des états mensuels de la SNIM aux exportations.
- **Pêches:** Il existe plusieurs sources divergentes de données: (i) les exportations en valeur, en quantité et suivant les destinations (Direction Générale des Douanes, et Société Mauritanienne de Commercialisation du Poisson (SMCP)); (ii) la production et les exportations (Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et des Pêches (IMROP) et la Délégation de la Surveillance Maritime et du Contrôle en Mer). Ces différentes sources d'informations sont analysées par le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM).
- **Agriculture et élevage:** La principale source actuellement utilisée pour l'agriculture est l'Enquête Annuelle auprès des Ménages et Exploitants Agricole (EMEA).
- **BTP:** Diverses sources sont utilisées: le BCI pour le volet public, les crédits à l'économie (dont la source est la BCM), et les différentes sources d'enquêtes. Il est donc bien évident que le secteur du bâtiment, en particulier privé, reste mal connu.

- ***Télécommunications, Tourisme, Commerce, Transports:*** ces secteurs des services qui portent actuellement la croissance nationale sont largement situés dans le secteur informel, et les opérateurs formels fournissent des informations partielles ainsi que les administrations publiques (douane, impôts etc.). Ce sont donc des secteurs actuellement mal cernés.

L'Enquête Nationale Annuelle auprès des Entreprises du secteur moderne (ENAE) a été réalisée en 2001 à Nouakchott et Nouadhibou avec comme objectif de contribuer à saisir le tissu productif national dans le secteur moderne. L'ENEA prévue annuellement, n'a été réalisée qu'une seule fois avec un taux de non-réponse de 58 % (125 entreprises sur 300 ayant répondu à l'enquête), et un échantillonnage basé sur un répertoire d'entreprises non exhaustif.

Le commerce extérieur

Les statistiques du commerce extérieur font l'objet d'une publication annuelle de l'ONS sur la base des données transmises par la Direction Générale des Douanes (DGD). Pour développer les statistiques du Commerce extérieur, le pays a bénéficié d'un appui de l'Union Européenne pour la mise en place du logiciel EUROTRACE, conçu pour traiter les informations issues de SYDONIA, le système informatique utilisé à la DGD, permettant ainsi le passage de la nomenclature du Système Généralisé à celle du Système Harmonisé en vigueur au niveau international. Mais l'absence d'un protocole formel de transmission de données entre la DGD et l'ONS, n'a pas permis de tirer profit de la richesse informationnelle du commerce extérieur. Le comité ad-hoc (regroupant l'ONS, la BCM, les Ministères des Finances, du Commerce de l'Artisanat et du Tourisme, des Pêches et de l'Economie Maritime) créée en 2002 dans l'objectif de coordonner et de statuer sur les problèmes rencontrés dans l'établissement des statistiques du commerce extérieur, n'a pas été fonctionnel.

La balance des paiements

Les statistiques de balances des paiements sont produites par la BCM sur la base de la nomenclature, Manuel de la Balance des Paiements dans sa quatrième version et non pas la cinquième actuellement en vigueur sur le plan international. Elles sont entre autres tributaires de la qualité des statistiques du commerce extérieur. La collaboration avec l'ONS reste à consolider.

Les finances publiques

Les statistiques de finances publiques sont établies par les différentes Directions du Ministère des Finances avec la BCM. Elles sont en conformité avec la seconde édition du Manuel des Statistiques de Finances Publiques du FMI. Des actions sont mises en œuvre, notamment en réconciliant les données du Trésor, de la BCM et du Budget de manière à publier un TOFE mensuel. Toutefois il faut signaler des retards de publication et des difficultés de transmission régulière des données à l'ONS aux fins d'établissement des comptes nationaux, d'analyse conjoncturelle et de modélisation.

La conjoncture

La refonte du système de suivi de la conjoncture est une initiative récente conduite par l'ONS, visant à dimensionner l'analyse conjoncturelle sur le modèle actuellement préconisé par AFRISTAT. Ce modèle permet de traiter la conjoncture suivant la publication à intervalle régulier des documents suivants:

- Un Bulletin trimestriel de conjoncture, 45 jours après la fin du trimestre;
- Une Note de conjoncture, 4 semaines après la sortie du bulletin trimestriel;
- Une Note de mise à jour, 2 semaines après la sortie de la Note de conjoncture.

Dans le but de partager ces différents outils avec les principales institutions concernées par le suivi conjoncturel, un groupe de conjoncture et prévision a été mis sur pied et comprend:

- l'ONS
- La Direction de la Programmation et des Etudes
- Le CMAP
- La Direction des Etudes de la BCM
- La Direction du Budget et des Comptes.

Ce groupe de conjoncture et prévision qui n'est qu'à ces débuts, n'est pas totalement fonctionnel.

1.2. Evaluation des sources de données par rapport aux indicateurs clés

Les principales sources de données, quelques problèmes concernant chacune des sources et quelques mécanismes de concertation et d'harmonisation ont été passés en revue dans le Chapitre 1.1. Mais il est nécessaire de recentrer les problèmes des sources nationales par rapport aux principales thématiques de la lutte contre la pauvreté d'une part, et d'examiner la comparabilité des principaux indicateurs de développement entre les sources nationales et internationales.

Cette rapide évaluation des sources de données par rapport aux indicateurs clés concerne les concepts, la disponibilité, la comparabilité et la qualité des données.

1.2.1. Généralités sur les sources et les comparaisons nationales et internationales

On insistera pas assez sur l'utilité d'avoir des méta données complètes, avec des notes détaillées sur les concepts et les méthodes, pour évaluer et à terme, développer la capacité de calculer à l'avenir tel ou tel indicateur précis. Les méta données des indicateurs visent à assurer une transparence de l'information et aussi à mettre en évidence les problèmes conceptuels et méthodologiques qui appellent un complément de recherche. Dans le cas de la Mauritanie, il n'est pas d'usage courant de publier les méta données des indicateurs, ce qui limite fortement la comparabilité de ceux-ci.

Le deuxième problème des sources et des comparaisons des données, est lié à l'absence de régularité de la collecte des données (Enquêtes et Statistiques courantes) par manque de financement, et la primauté accordée à la demande circonstancielle (EDSM, MICS, EMS, EMIP) par rapport à la demande structurelle telle qu'elle est définie dans le Schéma Directeur des Statistiques 2000-2005¹⁰; ce qui induit un faible taux de mobilisation des financements requis pour les activités régulières des départements statistiques, qui à l'exemple du SDS 2000-2005 se chiffre à 37 % de fonds mobilisés à mi-parcours (février 2003). Cette absence de régularité dans la collecte des données entraîne des

¹⁰ Il faut cependant souligner que le SDS 2000-2005 s'est heurté à d'autres problèmes parmi lesquels: (i) des problèmes de programmation d'opérations statistiques et de consolidation des systèmes statistiques administratifs, (ii) l'analyse des problèmes essentiellement centrée sur l'offre statistique et n'ayant pas prévu de répondre aux besoins émergents notamment ceux liés au suivi et à l'évaluation du CSLP

ruptures de séries, voir même l'absence de mesure des progrès au moment opportun, comme c'est le cas du Rapport de mise en œuvre du CSLP en 2003 qui se base sur un nombre très limité d'indicateurs de résultat relatifs à l'année de base 2000. Elle se traduit aussi par des données manquantes relatives à la Mauritanie, dans les bases de données internationales citée dans le Tableau N° 2 ci-après: le Rapport mondial sur le Développement Humain 2003 (30 % de l'information manquante) et la Base de Données des Indicateurs de Développement (35 %, 39 % et 75 % de l'information manquante respectivement pour 1999, 2002 et 2003).

Tableau N° 2: Quelques éléments de comparaison des sources nationales et internationales				
Indicateurs	Rapport CSLP 2003	Rapport OMD 2002	Données Banque Mondiale (2003)	Données RDH/PNUD (2003)
	Valeur (Année)	Valeur (Année)	Valeur (Année)	Valeur (Année)
Espérance de vie à la naissance (ans)	53,6 (1998)	54,4 (2000)	51,0 (2002)	52,3 (2002)
Taux de mortalité maternelle (100000 naissances vivantes)	747 (2000)	747 (2000)	750 (1985-2002)
Taux de mortalité maternelle ajustée (100000 naissances vivantes)	1000 (2000)
Taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1000)	135 (2000)	183,0 (2002)	183 (2002)
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	87 (2000)	120,0 (2002)	120 (2002)
Taux d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	56,9 (2000)	57 (2000)	57 (1995-2002)
Taux brut de scolarisation primaire (%)	88 (2000)	84,4 (2000)
Taux net de scolarisation primaire (%)	65 (2000)	61 (1999)	67 (2001/02)
Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et +, %)	57,2 (2000)	57 (2000)	41,2 (2002)	41,2 (2002)
Taux d'accès à l'eau potable (%)	76 (2000)	37 (2000)
Taux d'accès à l'assainissement (%)	21,3 (2000)	33 (2000)
Taux de chômage (%)
Taux de chômage des femmes (%)	27,4 (2000)	34 (2000)
Taux de chômage des jeunes (15-24 ans, %)
PIB par tête (en US \$ courant)	372 (2002) ¹¹	348 (2002)
PIB par tête en PPA (en US \$ courant)	2220 (2002)
PNB par tête (en US \$ courant)	430 (2003)

Sources:
- République Islamique de Mauritanie (2004), **Rapport sur la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en 2003**, Nouakchott, 97p.
- Agence du Groupe Développement des Nations Unies en Mauritanie (UNDG), **Rapport sur les progrès dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement pour le Millénaire en Mauritanie, 2002**, Nouakchott, 28p.
- World Development Indicators database, August 2004 (www.worldbank.org)
- Human Development Reports 2003 (www.undp.org)

La troisième série des problèmes qui sont intrinsèquement liés, concerne la comparabilité et la qualité des données. Ils sont de quatre ordres :

- L'hétérogénéité des normes statistiques utilisées par les pays, comme c'est le cas pour l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'emploi: Le Tableau N° 3 ci-après montre les conséquences de ce problème de normalisation statistique sur les données publiées et divergentes suivant les sources;

¹¹ Calcul de l'auteur tenant compte du PIB nominal, du taux de change de l'Ouguiya par rapport au dollar US et de l'effectif de la population en 2002

- La quasi absence de référence aux normes et recommandations internationales et/ou l'inadéquation de certaines normes en usage pour rendre compte des réalités diverses des pays en développement, comme c'est le cas pour la pauvreté monétaire, et l'emploi dans les zones rurales et le secteur informel;
- Les problèmes de mesure liés à la nature des phénomènes dont on cherche à rendre compte: Le Tableau 2 ci-avant indique des divergences profondes entre les données de sources nationales et les publications de sources internationales. Dans le cas particulier de la santé, un rapide commentaire des données contenues dans le Tableau 2 pourrait suggérer une stagnation voir même une dégradation de l'état de santé de la population, ce qui en termes de qualité des données, reste particulièrement inquiétant dans la mesure où les sources primaires des données dont la qualité est jugée valable et qui sont théoriquement les mêmes (EDSM et MICS) utilisées à l'échelon international;
- Les domaines nouveaux de statistique, pour lesquels les méthodes et les mesures sont récentes à l'exemple de la mortalité maternelle ajustée, l'espérance de vie à la naissance avec prise en compte de l'impact du VIH/SIDA.

Tableau N° 3: Valeurs prises par certains indicateurs dans les diverses sources nationales

Indicateurs	RANVEC1988	MICS 1995	Intégrale DSA 1995-96	EPCV 2000	RGPH 2000	EDSM 2000-2001
Accès à l'eau potable	10,8	37,0	19,1	22,5		50,3
Accès à l'assainissement	18,7	31,6	39,5	38,4		46,0
Taux de chômage Femmes	35,9			33,9	27,4	
Taux de chômage Hommes	22,2			25,7	15,3	
Taux de chômage Ensemble	26,0			28,9	19,1	
Emploi agricole	51,0				47,9	
Emploi non agricole	49,0				52,1	
Emploi salarié (dont Non permanents)	25,1 (53,4)				22,5 (34,0)	
Emploi non salarié	74,9				77,5	
Emploi non salarié non agricole	27,4				47,7	
Emploi salarié public					9,2	
Taux net de scolarisation filles	20,5 (39,6)	53,3				42,4
Taux net de scolarisation garçons	25,0 (49,4)	54,7				45,9
Taux net de scolarisation ensemble	22,8 (44,7)	54,0				44,2
Proportion de ménages dont le chef est une femme	36,5			20,5		29,1
Taux de mortalité infantile filles	118					66
Taux de mortalité infantile garçons	130					82
Taux de mortalité infantile ensemble	124	118				74
Taux de mortalité infanto-juvénile filles	181					106
Taux de mortalité infanto-juvénile garçons	201					127
Taux de mortalité infanto-juvénile ensemble	190	182				116
Espérance de vie à la naissance femmes	49					
Espérance de vie à la naissance hommes	47					
Espérance de vie à la naissance ensemble	48					

Les problèmes de disponibilité, de comparabilité et de qualité des principaux indicateurs de développement, entre les sources nationales et internationales, sont liés aux concepts et sources de données utilisés, qui sont pour la plupart insuffisants pour cerner et mesurer les différentes problématiques de la lutte contre la pauvreté.

1.2.2. *La pauvreté et les inégalités*

Les deux principales sources de la pauvreté et des inégalités, sont la série d'enquêtes EPCV et l'Enquête qualitative¹² réalisée en 2000.

En Mauritanie, la pauvreté se définit suivant trois formes (revenus, conditions de vie et potentialités) étroitement liées mais qui diffèrent, en l'état actuel des connaissances, de la perception de la pauvreté par les pauvres. Mais c'est le critère monétaire qui est utilisé pour définir principalement la pauvreté et les inégalités, et la mesure du seuil de pauvreté est fixé à 1,08 \$¹³ par personne et par jour, aux prix de 1993 ajustés en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) afin de tenir compte des différences de prix et de pouvoir d'achat entre pays. Ainsi, est considéré comme pauvre, tout individu n'ayant pas 67316 ouguiya par personne et par an en 2000. Le seuil de pauvreté extrême est fixé à 2/3 de ce seuil de pauvreté absolue (soit 50897 ouguiya par personne et par an).

Sur la base de cette pauvreté monétaire, des analyses sont faites pour jeter les contours de la pauvreté des conditions de vie, définie comme un déficit de la couverture des besoins essentiels liés notamment à l'alimentation, à l'habitat, à l'éducation, aux soins de santé primaire et à l'habillement. Mais pour que cette relation entre la pauvreté monétaire et la pauvreté des conditions de vie, puisse reposer sur des bases solides, il aurait fallu vérifier si la norme de 1,08 \$ par personne et par jour permet de couvrir ces besoins essentiels.

Au-delà de la critique portant sur l'inclusion des dépenses de construction (qui est un investissement) dans le calcul de la consommation des ménages (Backiny/Abba, 2003), l'approche de la pauvreté monétaire et des inégalités reste difficilement mesurable vu leur caractère multidimensionnel, et dans la double optique des politiques nationales et de la comparabilité internationale. En effet, même si la mise en œuvre en Mauritanie, du Programme de Comparaison Internationale (PCI) permettra de mieux mesurer la PPA, l'application de la norme mondiale de 1 \$ par personne et par jour devrait être réexaminée car si l'objectif visé est la mise en œuvre de politiques appropriées de réduction de la pauvreté, alors l'affinement des mesures de la pauvreté doit aller dans le sens d'une réelle prise en compte du coût des besoins fondamentaux des ménages. Dans cette perspective, l'application des méthodes telles que l'équivalent monétaire du seuil calorique minimum fixé par la FAO et l'OMS, pour définir la pauvreté extrême, s'avère indispensable. L'application d'une table de composition des aliments et l'EPCV 4 pourraient ouvrir la voie à des recherches approfondies dans ce sens.

Au delà de la pauvreté, le concept d'inégalités à l'intérieur d'un pays, d'une région ou d'un groupe de population, est un aspect important du niveau de bien-être. Et le concept d'inégalités est beaucoup plus large que la pauvreté car défini par rapport à l'ensemble de la population et non à un seuil de pauvreté donné. Plus important encore, le calcul des inégalités peut se faire pour n'importe quelle

¹² Système des Nations Unies en Mauritanie, Office National de la Statistique (2001), **Faire parler la pauvreté, Enquête qualitative sur la pauvreté**, 70p.

¹³ Ce seuil est fixé en référence à en référence au second rapport de la Banque sur la pauvreté en 2000-2001 et sur la base de la norme fixée en 1990, de 1 \$ par personne et par jour aux prix de 1985.

distribution: revenus, dépenses, terres, ou d'autres variables continues ou cardinales. En Mauritanie, c'est l'indice de Gini pour la consommation des ménages qui est utilisé comme mesure des inégalités. Les chapitres suivants montrent la nécessité d'approfondir la mesure des inégalités.

D'une façon générale, la pauvreté qui se définit comme étant un état de privation du niveau de bien-être pour les populations, peut être provoqué par la non-accessibilité aux ressources productives, à l'emploi et aux potentialités, d'où la nécessité d'appréhender au mieux la croissance économique en faveur des pauvres.

1.2.3. La croissance économique en faveur des pauvres

D'après le Rapport mondial sur le développement humain 2003, de nombreuses études concluent à « une élasticité de la pauvreté par rapport au revenu moyen », équivalente en %, à la baisse de l'indice numérique de pauvreté pour chaque progression de 1 % du revenu par habitant. D'autres études montrent qu'à répartition constante du revenu, le taux de pauvreté diminue de 2 % chaque fois que le revenu moyen par habitant augmente de 1%. Sur la base de cette élasticité estimée de 2 %, la réduction de moitié de la pauvreté nécessiterait un accroissement global du revenu par tête de 41 %, un accroissement annuel du revenu par tête de 1,4 % entre 1990 et 2015 et de 2,9 % entre 2003 et 2015. Mais ces conclusions sont basées sur des hypothèses de constance des inégalités de répartition du revenu. Car il faut observer qu'en présence d'inégalités de répartition, la croissance économique peut ne pas profiter aux pauvres. Le Rapport mondial sur le développement humain confirme cette thèse en affirmant que « *la forte corrélation entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté reste tributaire de choix politiques et de facteurs naturels* ». De plus le même rapport affirme que « *le développement humain favorise la croissance économique et inversement* », dans ce sens où l'éducation stimule la croissance économique et augmente les revenus des populations pauvres et l'amélioration de la santé entraîne aussi des retombées économiques significatives.

En Mauritanie, cette croissance de 2,9 % par tête et par an reste dans le domaine du possible et serait même dépassée à l'horizon 2010-2015 (4 % par tête et par an)¹⁴, si les conditions préalables et des politiques favorables à la croissance sont mises en place. Il convient de rappeler l'hypothèse faite de maintien du niveau d'inégalités actuelles à l'horizon 2015 (Indice de Gini de 39 %), pour ramener l'incidence de la pauvreté de 46,3 % en 2000 à 16,3 % en 2015, soit une baisse moyenne de 6,7 % par an.

En termes de système d'information, le dispositif actuel d'élaboration des comptes nationaux ne permet pas la mesure de la croissance économique avec ses effets redistributifs, en temps réel et avec précision. Il ne permet pas aussi de mieux cerner les déterminants de la croissance économique (le cadre macro-économique stabilisé, le développement du secteur privé, le capital humain, les infrastructures et les sources de croissance), nécessaires pour suivre et affiner la stratégie de réduction de la pauvreté.

¹⁴ République Islamique de Mauritanie (2004), Rapport sur la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en 2003, Nouakchott, 97p.

1.2.4. Le développement rural

La majorité des pauvres se trouve dans le monde rural et c'est la raison majeure qui a fait que le CSLP a retenu comme objectif spécifique le développement rural intégré dans le cadre du deuxième axe stratégique qui vise à valoriser le potentiel de croissance et de productivité des pauvres. Le secteur rural (Agriculture, Elevage et Pêche artisanale) représente 17,4 % du PIB aux prix constants de 1985, une part qui risque de diminuer avec l'avènement de l'ère pétrolière, ce qui donne une importance particulière à accorder à la mesure des déterminants de la croissance économique dans ce secteur.

Toutefois, la principale source de données, à savoir l'EMEA, ne met l'accent que sur les superficies, les productions et les rendements et n'aborde que très légèrement les caractéristiques des membres des ménages et des exploitants. Si le recensement de l'agriculture se réalise, il servirait à affiner l'EMEA au niveau des typologies des cultures et permettrait donc de mieux cerner les vocations agricoles de chacune des régions du pays. Néanmoins beaucoup d'efforts restent à faire en matière de statistiques de l'élevage et d'une manière générale, en matière de données sur la productivité des pauvres et l'accès aux facteurs de production.

De plus, en termes de système d'information, il est nécessaire d'appréhender la vulnérabilité des ménages en milieu rural, compte tenu du caractère fantasque des aléas climatiques, conditions préalables au développement des deux leviers du rural mauritanien -l'élevage et l'agriculture-.

1.2.5. L'emploi et le marché du travail

Toutes les enquêtes auprès des ménages réalisées intègrent quelques variables relatives à l'emploi, mais aucune enquête récente sur le secteur informel n'a été réalisée. Ces données de l'emploi proviennent des sources divergentes, qui peuvent être qualifiées de récentes présentent deux séries de problèmes liés à: (i) la couverture géographique desdites enquêtes, et (ii) aux concepts et définitions.

La couverture géographique et la taille des échantillons d'enquêtes auprès des ménages ou de l'ENAE, présentent des limites pour analyser les données suivant les nomenclatures harmonisées (Branches d'activité économique, Catégories socio-économiques, Groupes socio-économiques).

Mais les enquêtes réalisés et le RGPH ont chacun, leurs propres objectifs, et les concepts et définitions utilisés sont différents. Ce qui engendre forcément des différences dans le calcul des indicateurs relatifs au sous-emploi, au chômage, au secteur informel, à l'emploi principal, à l'emploi habituel, à la précarité de l'emploi, à l'insertion des diplômés et à la productivité du travail.

L'exemple du taux de chômage illustre les difficultés conceptuelles en termes de groupe d'âge des chômeurs (7 ans et plus, 10 ans et plus, 15 ans et plus), de qualité de données sur l'âge et donc de traitement des données d'enquêtes.

Un travail d'approfondissement des définitions et concepts tenant compte des dispositions internationales, a été accompli¹⁵. Il a abouti à une nouvelle vision du SIME qui intègre des statistiques

¹⁵ Appolinaire Kingne, Dialel Guisset (2004), **Mise à jour des concepts, définitions et nomenclature de l'emploi**, (Rapport provisoire), Nouakchott, Direction de l'Emploi-Organisation Internationale du Travail, 92p.

sur l'offre (côté entreprise), sur la demande (côté ménage) et sur l'adéquation offre/demande. Mais ce dispositif qui n'est qu'à ces débuts, devrait des enquêtes spécialisées en matière d'emplois et en particulier dans le secteur informel. Après cette étape de la mise en place du SIME, la construction d'une capacité d'analyse faisant appel à l'intégration des données statistiques d'enquêtes aux données exogènes parfois qualitatives doit constituer le prochain objectif.

1.2.6. Le niveau global d'éducation

Le niveau global d'éducation est appréhendé à partir de deux types de sources divergentes de données: (i) les statistiques scolaires qui présentent des lacunes portant sur les données concernant notamment l'âge des élèves, et des taux de non réponse élevés de la part des établissements privés; (ii) et les enquêtes auprès des ménages qui mesurent la fréquentation scolaire et l'alphabétisation des adultes.

Les principaux problèmes liés à ces deux types de sources sont liés à la déclaration de l'âge et les périodes de collecte qui influent la qualité des données car pouvant concerner deux concepts différents à savoir, les inscriptions (statistiques scolaires) et les fréquentations (sources d'enquêtes).

Dans un contexte de financement limité des dispositifs de collecte et de traitement de l'information, la priorité est donnée au renforcement des statistiques courantes. Mais en présence de divergences des données suivant les sources, le choix de la statistique scolaire comme source principale des données devrait s'accompagner d'une mesure consistant à réaliser une enquête annuelle portant sur un échantillon aléatoire d'écoles pour évaluer l'exhaustivité des inscriptions par rapport aux fréquentations scolaires. Et les enquêtes auprès des ménages seraient destinées au calcul du taux net de scolarisation et d'analyser les liens entre le niveau d'éducation et la pauvreté.

Il convient de signaler l'utilisation par la DRP des projections démographiques de l'ONS, pour les calculs des indicateurs de l'éducation.

1.2.7. Le niveau global de santé

Le niveau global de santé se mesure à partir des enquêtes auprès des ménages et du SNIS, mais il faut distinguer deux types d'informations concernant respectivement l'état de santé de la population et les services de santé.

Les informations concernant l'état de santé de la population, telles que les naissances et la mortalité ventilée par cause, l'incidence ou la prévalence de maladies et les caractéristiques des individus qui souffrent de ces maladies, sont principalement collectées par les enquêtes de type EDSM, MICS, EMS, EMIP et divers enquêtes de prévalence. Ces différentes enquêtes qui reposent sur des méthodologies différentes (domaines d'analyse et échantillonnage), devraient être harmonisées pour suivre l'état de santé de la population et déterminer s'il s'améliore ou se détériore avec le temps. Ceci est d'autant plus important que certains indices montrent une délicate situation sanitaire.

Les informations sur l'état de santé de la population qui peuvent être tirées du SNIS ne peuvent être que parcellaires dans la mesure où la fréquentation des services de santé est fonction de plusieurs paramètres tels que la qualité des services, la proximité des structures et des facteurs sociologiques. De plus, l'état de santé de la population est aussi fonction des variables diverses telles que l'assainissement, l'eau, la nutrition et les revenus de ménages.

Dans ces conditions, le SNIS ne peut être que la source la plus fiable pour fournir des informations sur les services et programmes de santé. De plus, il semble que le SNIS utilise des projections basées sur un taux de croissance de 2,6 % sur les tranches d'âge appropriées¹⁶, pour le calcul des indicateurs.

1.2.8. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont deux domaines où les sources de données sont divergentes en raison principalement de variation de nomenclatures selon le type d'enquête, et en tout cas, différentes de la définition internationale.

2. LA DEMANDE POUR LES INDICATEURS

L'examen de demande pour les indicateurs de développement, passe par une rapide évaluation des facteurs affectant la demande et l'offre statistique, et les mécanismes qui lient les utilisateurs aux producteurs de données.

2.1. Les Utilisateurs de données

2.1.1. Généralités sur la demande statistique

Il a été donné de constater à l'occasion des quelques entretiens que la présente mission a eus avec les principaux utilisateurs de données, que la demande interne reste faible à l'exception de celle exprimée par la CCIA, les départements en charge de l'emploi, du CDHLCPI et de la Commission fiscale. La DEP et la DDS au niveau du MAED sont clairement demanderesses de données pour respectivement, la modélisation et l'analyse et l'évaluation des politiques de population et de développement humain. Toutefois, la motivation pour l'utilisation de données pertinentes en vue de l'évaluation des progrès réalisés dans le cadre des activités des départements ministériels, pourrait s'activer en application de la nouvelle directive du Conseil des Ministres sur le dispositif de suivi du CSLP et l'évaluation des résultats par département ministériel.

Mais pour l'heure, la forte demande statistique provient des partenaires extérieurs pour le suivi des OMD, du DHD, de l'UNDAF, des cadres de coopération avec l'Union Européenne, et de la coopération et du dialogue de politique avec la Banque Mondiale et le FMI.

¹⁶ Ce qui donne forcément des résultats différents par rapport aux projections établies par l'ONS.

2.1.2. Le suivi des OMD

Le suivi des 8 OMD et de ces 18 cibles, repose en fait sur 42 indicateurs à calculer pour le pays. Le premier rapport sur les OMD¹⁷ relatif à l'année 2002, a montré les limites des données (cf le Tableau N° 2 ci-avant) dues à des contraintes de capacités statistiques.

Le deuxième rapport sur les OMD relatif à l'année 2003 est dans un stade de préparation avancé et devrait être disponible en juin 2005 pour le Second Sommet du Millénaire prévu en septembre 2005. Ce rapport qui n'est qu'une actualisation de ce celui de 2002, est établi sur la base d'une série de huit réunions de points focaux du Système des Nations Unies et du Gouvernement mauritanien.

Dans le nouveau plan d'action du CSLP 2005-2009, il est prévu de: (i) favoriser une plus grande articulation/intégration entre le CSLP et les OMD; et (ii) inscrire le CSLP dans le cadre d'une prospective à moyen et long terme, conformément aux recommandations de la Déclaration du Millénaire. Dans ce cadre, il est prévu une internalisation du rapport sur les OMD qui suppose un renforcement des capacités d'analyses et un suivi intégré à celui du CSLP.

2.1.3. Le suivi du CSLP

Le CSLP en tant que cadre de référence des politiques publiques devrait reposer sur un dispositif de suivi basé sur des indicateurs centrés sur les résultats du développement et qui fédère les différents mécanismes de suivi dans le cadre de la coopération avec les partenaires

2.1.3.1 Le suivi du CSLP et les besoins de suivi des PRLP, des OMD, du DHD et de l'UNDAF

Divers travaux et missions ont soulevé les problèmes de caractère méthodologique (harmonisation avec les normes internationales, définition des méta-données en particulier sélection des sources pertinentes,...)¹⁸ que sur la question de l'intégration des OMD avec les objectifs du CSLP mauritanien¹⁹. Des observations sont faites quant à l'observabilité et la pertinence des indicateurs du CSLP: absence de référence à certaines priorités du CSLP comme la gouvernance, la promotion de l'emploi ou l'environnement, faible prise en considération des aspects liés au genre. Dans ces conditions, le noyau actuel d'indicateurs du CSLP ne peut servir de référence pour le suivi des OMD, du DHD et de l'UNDAF.

Dans la perspective de sélectionner un noyau convergent d'indicateurs, la présente mission a dressé une liste exhaustive de 221 indicateurs²⁰ du CSLP (48) des PRLP (52)²¹, des OMD (42), du DHD (22), et de l'UNDAF (100).

¹⁷ Agence du Groupe Développement des Nations Unies en Mauritanie (UNDG), Rapport sur les progrès dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement pour le Millénaire en Mauritanie, 2002, Nouakchott, 28p.

¹⁸ cf. notamment rapport Backiny/Abba.

¹⁹ cf. mission J. Charmes/Lagdaf

²⁰ Il faut entendre par indicateur, l'intitulé de l'indicateur et non sa désagrégation thématique ou géographique

²¹ cf. mission A. Abdallah/H. Meine

Cette liste comprend en plus, les 14 indicateurs (dont 8 indicateurs des OMD) retenus dans le cadre de l'IDA 14²² et les 10 indicateurs des OMD retenus et analysés dans le Rapport annuel 2004 sur la Politique de développement et l'aide extérieure de la Communauté Européenne. Ces deux sources ont retenu un nombre très limité d'indicateurs en raison des problèmes d'observabilité et de fiabilité dus aux faibles capacités statistiques des pays bénéficiaires, un choix sélectif d'indicateurs qui a principalement concerné le suivi des OMD. En terme de système d'information, ces deux études concluent que la faible capacité statistique des pays constitue un handicap au suivi et à la gestion du développement axée sur les résultats.

Dans le cas de la Mauritanie, ces faibles capacités statistiques ont été mises en lumière bien avant l'élaboration du CSLP 2001-2004, dans le cadre de l'élaboration du SDS 2000-2005. Et toute la difficulté consiste à concilier les besoins de suivi du CSLP et répondre simultanément aux besoins de suivi des OMD, du DHD et de l'UNDAF. Car cet ensemble d'indicateurs pose deux séries de problèmes à savoir, l'observabilité partielle des indicateurs et des progrès à mesurer différents pour chaque cadre de référence.

En effet le Tableau N° 4 ci-après indique que sur cette liste de 221 indicateurs, 81 ne sont pas observés et 32 indicateurs proviennent des sources multiples, divergentes et/ou non-conformes aux normes internationales. Ceci indique que le choix d'un noyau convergent d'indicateurs sera fortement contraint par les capacités statistiques actuelles et prévisibles

En ce qui concerne les différences de progrès à mesurer selon chaque cadre de référence, il faut rappeler tout d'abord que la principale articulation entre le CSLP, le DHD et les OMD se trouve dans l'objectif général clairement affiché dans le CSLP qui est de: (i) Ramener la proportion des mauritaniens vivant en dessous du seuil de pauvreté à moins de 27 % à l'horizon 2010 et à moins de 17 % à l'horizon 2015, et de diminuer de moitié l'incidence de la pauvreté en milieu rural à l'horizon 2015; (ii) Atteindre avant 2015 les objectifs de développement social définis sur la base de recommandations des différents sommets mondiaux; (iii) Réduire les disparités sociales et spatiales.

Mais il faut observer que cette articulation se fonde sur des objectifs généraux et des dimensions essentielles du développement: (i) le CSLP et les OMD trouve sa justification dans la Déclaration du Millénaire²³; (ii) les OMD et le DHD procèdent d'une même motivation: l'approche du développement humain est "*un cadre qui stipule la satisfaction de l'être humain comme objectif fondamental de développement. Le développement humain consiste à créer un environnement dans lequel les populations peuvent réaliser pleinement leur potentiel et mener des vies créatives et productives en accord avec leurs besoins et intérêts*"²⁴. Vu sous l'angle des capacités essentielles, le DHD comprend quatre dimensions essentielles qui se recoupent avec les OMD -Longévité, Accès au Savoir, Niveau de vie décent, Libertés civiles et politiques-. Sous l'angle des conditions essentielles, le DHD comprend en plus, trois autres dimensions toujours liées aux OMD: -Durabilité des ressources écologiques, Egalité des genres et autonomisation de femmes, Environnement économique mondial favorable-. Les axes stratégiques et les objectifs de l'UNDAF s'inscrivent dans les grandes orientations du CSLP.

Toutefois comme l'indique le Tableau N° 4 ci-après, les indicateurs actuels du CSLP ne répondent qu'à environ 10 % des besoins de suivi des OMD, du DHD et/ou de l'UNDAF (17 indicateurs sur

²² IDA, **Measuring Result: Improving National Statistics in IDA Countries**, November 2004, 29 p.

²³ Pour plus d'information voir: <http://www.un.org/french/millennium>

²⁴ PNUD, Rapport Mondial sur le Développement Humain, 2001

un total de 164). Quant aux indicateurs des OMD, ils ne répondent qu'à 19 % des besoins de suivi du DHD et/ou de l'UNDAF.

Cette absence de convergence d'un noyau d'indicateurs communs aux quatre cadres de références CSLP/OMD/DHD/UNDAF est principalement due à: (i) la prise en compte partielle des dimensions -Bonne gouvernance, Promotion de l'emploi, Environnement, Genre- dans le noyau actuel d'indicateurs du CSLP; et (ii) la différence de priorités et cibles du CSLP par rapport aux cibles des OMD et de l'UNDAF.

Les indicateurs actuels de suivi du CSLP ne peuvent servir de référence au suivi des OMD, du DHD et de l'UNDAF. Mais dans le cadre de la présente mission, des instructions ont été données pour proposer un noyau d'indicateurs de suivi du CSLP tenant compte des besoins de suivi internalisé des OMD, conformément au nouveau dispositif technique et institutionnel retenu.

Tableau N° 4: L'observabilité des indicateurs et les cadres de référence CSLP / PRLP / OMD / DHD / UNDAF					
Cadre de référence	Observabilité actuelle				Total
	1	2	3	4	
CSLP/OMD/DHD/UNDAF			1		1
CSLP/OMD/UNDAF	3		4	1	8
CSLP/OMD			1		1
CSLP/DHD	2				2
CSLP/UNDAF	4		1		5
CSLP	22		5	26	29
OMD/DHD/UNDAF	1				1
OMD/UNDAF	2	7	3	1	13
OMD	3	5	3	8	19
DHD	2	1	4	9	16
DHD/UNDAF				1	1
UNDAF	40	5	8	18	71
PRLP et divers indicateurs additionnels	8		2	44	54
Total	87	18	32	84	221
Légende / Observabilité actuelle:					
1 : Indicateurs conformes aux normes internationales (ou spécifiquement nationales) et ne posant pas de problèmes particuliers					
2 : Indicateurs disponibles mais non calculés jusqu'à présent, ou calculés à partir des bases de données internationales					
3 : Indicateurs provenant de source(s) unique ou divergentes, et/ou non conformes aux normes internationales					
4 : Indicateurs non disponibles et/ou calculables moyennant une ou plusieurs hypothèses					

2.1.3.2 Le nouveau dispositif technique et institutionnel du processus CSLP et le suivi des résultats du développement

Le nouveau dispositif de mise en oeuvre et de suivi-évaluation du CSLP vient d'être rénovée et comprend un organe d'orientation (CILP), deux organes de concertation (CCLP, CDLP) et quatre structures techniques d'appui (CTLP, CTS, GTT, CTSDP).

Le Comité Interministériel de Lutte contre la Pauvreté (CILP), instance de pilotage du CSLP, assure la conduite et la supervision du processus de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques publiques relevant du CSLP. Il est assisté par les deux organes de concertation (CCLP, CDLP):

- le Comité de concertation Etat - secteur privé - société civile sur la lutte contre la pauvreté (CCLP), présidé par le Ministre des Affaires Economiques et du Développement et qui comprend les ministres concernés par les axes prioritaires du CSLP, quatre représentants de l'Association des maires de Mauritanie; cinq représentants du secteur privé; quatre représentants des collectifs des ONG nationales; un représentant de l'Association des Promoteurs de la Micro finance (APROMI);
- le Comité de concertation Etat - Donateurs sur la lutte contre la pauvreté (CDLP), qui assure, sous l'autorité du CILP, la liaison avec les bailleurs de fonds en matière d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du CSLP. Il est présidé par le Ministre des Affaires Economiques et du Développement, et comprend le Ministre des Finances, le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie et le Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion. Ils tiennent des réunions avec les bailleurs de fonds intéressés dont les résultats sont portés au CILP

Les structures techniques d'appui sont des cadres souples de réflexion et de concertation, dont l'organisation et le fonctionnement sont précisés par arrêté du ministre compétent. Ils sont au nombre de quatre:

- Le Comité Technique de Lutte contre la Pauvreté (CTLP), chargé du suivi et de l'application des décisions et recommandations du Comité Interministériel de Lutte contre la Pauvreté, et des instances de concertation;
- Les Comités Techniques Sectoriels (CTS), qui sont des outils d'aide à la décision placés auprès de chaque ministre, et qui servent de « points focaux » sectoriels pour le suivi programmatique de la lutte contre la pauvreté, et qui constituent, au niveau ministériel, le cadre de concertation sur le CSLP;
- Les Groupes Techniques Thématiques (GTT), qui constituent des espaces de réflexion et d'échanges sur les questions transversales de la stratégie de lutte contre la pauvreté; Ils sont composés de représentants des administrations publiques, de la société civile, du secteur privé, et des partenaires au développement
- Le Comité Technique de Suivi des Dépenses Publiques (CTSDP).

Le nouveau dispositif technique et institutionnel chargé de la formulation, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du nouveau plan d'action du CSLP, n'est pas suffisamment précis en matière de suivi des résultats du développement. Il faut d'abord observer, qu'il ne reconduit pas le Groupe d'Analyse et de Suivi de la Pauvreté (GASP) qui fut un des 13 groupes thématiques créés dans le

cadre de la mise en œuvre du CSLP 2001-2004. Ce nouveau dispositif n'intègre pas la proposition faite²⁵ en juillet 2004, d'institutionnaliser le GASP en un Groupe de Développement du système de Suivi & Evaluation du CSLP (DSE) et de créer parallèlement un Comité Qualité en tant qu'instance consultative amenée à se prononcer sur toute question portant sur la qualité de l'information statistique.

L'abandon de la proposition de création d'un Comité Qualité se justifie par la mise en place du nouveau cadre légal et réglementaire, régit par la Loi N° 2005-017 du 27 janvier 2005 relative à la statistique publique. Mais la question du suivi des résultats du développement à travers un noyau d'indicateurs et des analyses, qui est centrale en matière de suivi de la mise en œuvre du CSLP, doit être examinée et tranchée; elle concerne plus particulièrement la responsabilité technique et institutionnelle dans l'élaboration des indicateurs de suivi du CSLP. Il s'agit aussi de clarifier le rôle des producteurs de données à travers les mécanismes de coordination prévus par la Loi relative à la statistique publique. Et au-delà de ces aspects liés à la production des données, il faut noter que la problématique générale des indicateurs du développement reste indissociable du renforcement des capacités statistiques et des capacités d'analyse dans l'objectif de faire de l'outil statistique, un instrument d'aide à la décision. La responsabilité de l'analyse des résultats du développement est dévolue au GTT et par extension, au CTLP qui en fait la synthèse. Il faut en tout cas noter que les partenaires au développement sont particulièrement attentifs au suivi et à la gestion du développement axée sur les résultats, une préoccupation majeure et permanente du CDLP.

2.2. Les Producteurs de données

Avant l'adoption de la Loi N° 2005-017 du 27 janvier 2005 relative à la statistique publique, les activités statistiques en Mauritanie étaient régies par l'Ordonnance N°84-0135 du 6 juin 1984 relative à l'obligation de réponse et au secret en matière statistique, ainsi que le Décret N°90-072/PCMSN du 9 mai 1990 portant création du Comité interministériel de la statistique (CIS) et une Commission technique consultative de la statistique (CTCS). Il s'agissait d'instances composées presque exclusivement des producteurs de données statistiques, ce qui expliquerait la demande asymétrique évoquée dans le précédent chapitre.

Il s'agit d'un système décentralisé comprenant l'Office National de la Statistique (ONS) créé par Décret N°90-026/PCMSN du 4 février 1990, et les départements statistiques sectoriels, dont les principaux sont: DRP/MEN, DPCS/MSAS, DPSE/MDRE, Direction des études/BCM.

Il faut rappeler le rôle central de l'ONS en matière de production d'indicateurs macro-économiques et socio-économiques, et de développement des bases de données -DEVINFO, 2gLDB²⁶-.

La mise en place de DEVINFO (précédemment MAURITINFO) soutenue par l'UNICEF, illustre les difficultés de coordination, de transmission des données, d'harmonisation et de normalisation. En effet, la gestion de la base est confiée à un Comité de gestion et des points focaux au niveau des producteurs de données; or il s'avère qu'au sein même de l'ONS, le Département de la démographie et des statistiques sociales qui pilote DEVINFO, n'est pas en rapport continu avec le Département

²⁵ Christian Bonifas. (2004), Mise en place d'un cadre intégré pour le Suivi et Evaluation du CSLP, CDHLCPI, 57 p.

²⁶ En anglais, Second generation of the Life Data Base; il s'agit d'une initiative récente soutenue par la Banque Mondiale, dont la Mauritanie va bénéficier avec l'appui technique d'AFRISTAT

de la coordination, une collaboration interne nécessaire vis-à-vis des producteurs en partie réticents à transmettre régulièrement les données. D'un autre côté, même si DEVINFO contient des méta données des indicateurs, il enregistre systématiquement les données et indicateurs tout en restant neutre sur les divergences de sources, en l'absence de mécanismes formels d'harmonisation et de normalisation.

2.3. Le dialogue Utilisateurs/Producteurs et le renforcement des capacités

Avant l'adoption de la Loi N° 2005-017 du 27 janvier 2005 relative à la statistique publique, il n'y a pas eu de mécanisme institutionnel reliant les producteurs et utilisateurs de données, pourtant nécessaire pour l'adaptation continue du système de production des statistiques aux besoins évolutifs des utilisateurs. Il convient toutefois de signaler que le processus d'élaboration du SDS 2000-2004 a été conduit dans un cadre participatif réunissant les producteurs et utilisateurs de la statistique. Il faut aussi signaler la mise en place du Forum annuel sur les indicateurs de suivi de la pauvreté (FISP), cadre de concertation entre producteurs et utilisateurs, qui s'est déjà tenu à deux reprises, en 2002 et 2003. Le dialogue entre les producteurs et utilisateurs, se poursuit dans le cas particulier des enquêtes financées par les partenaires au développement, qui en tant qu'utilisateurs, contribuent au choix méthodes et données à collecter.

Cette absence de dialogue entre les producteurs et utilisateurs, est accentuée par l'absence de coordination opérationnelle, le CIS et la CTCS n'ayant pas été fonctionnels. Pour pallier à cette insuffisance, un Comité de pilotage des enquêtes socio-économiques²⁷ a été mis sur pied, à l'occasion de la préparation et de la réalisation de l'enquête sur les conditions de vie des ménages (EPCV 4). Il s'agit là d'une mesure transitoire, la Loi N° 2005-017 du 27 janvier 2005 relative à la statistique publique étant suffisamment précise en matière de coordination et de dialogue entre les producteurs et utilisateurs de la statistique. L'Article 12 de ladite Loi précise entre autres, 3 principales attributions du SSN, en rapport avec le suivi du CSLP:

- l'élaboration, sur la base des informations statistiques disponibles, des analyses préliminaires en rapport avec les différents domaines liés au développement et à la lutte contre la pauvreté ;
- la coordination des activités des différents organismes et structures chargés de la statistique, la programmation des activités statistiques, la définition des concepts, des nomenclatures et des normes et l'adoption des méthodes statistiques reconnues à l'échelle internationale;
- l'organisation de la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de l'information statistique, afin de répondre aux besoins en données et garantir la disponibilité des statistiques demandées;

Ces attributions du SNS sont dévolues au Conseil national de la Statistique présidé par le ministre dont relève l'Office National de la Statistique, et qui comprend les représentants des administrations concernées, du Parlement, du secteur privé et de la société civile. Le CNS a pour objet l'orientation, la supervision et l'impulsion du travail statistique à l'échelle nationale, et établit pour ce faire, le projet annuel de Programme statistique national.

Les décrets d'application de la Loi N° 2005-017 du 27 janvier 2005 relative à la statistique publique, sont en préparation.

²⁷ Le comité a été institué en 2004 par un arrêté du Ministre des Affaires Economiques et du Développement.

Dans ce nouveau cadre légal et réglementaire, l'ONS reste l'organe exécutif central du SNS et il conserve son rôle central de coordination de l'activité statistique. Il est chargé notamment de la mise en place d'un système national intégré pour la collecte des statistiques économiques, démographiques, sociales et environnementales. Dans cette perspective, l'ONS vient d'élaborer un projet de feuille de route pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique, à la suite du SDS 2000-2004, et qui permettra de répondre aux besoins statistiques bien définis des utilisateurs, le CSLP en particulier.

La proposition de d'indicateurs clés de suivi du prochain plan d'action du CSLP est établie sur la base d'une analyse des besoins d'information et anticipe sur le renforcement des capacités statistiques visé par cette SNDS.

3. PROPOSITION D'UN NOYAU D'INDICATEURS CLES POUR LE SUIVI DU CSLP²⁸

Le choix d'indicateurs repose principalement sur cinq critères d'évaluation de la qualité: (i) Pertinence face aux objectifs spécifiques et aux cibles, (ii) Sensibilité face au phénomène étudié, (iii) Fiabilité à travers des méthodes appropriées, (iv) Actualité pour apprécier la disponibilité des informations requises en temps réel; et (v) non manipulable.

Le plan d'action du nouveau CSLP n'étant pas élaboré à la date de la présente mission, il est difficile de se prononcer sur les critères de pertinence et de sensibilité, étant donné que le CSLP 2000-2004, à la base de toute la proposition actuelle d'indicateurs, est peu précis en termes d'objectifs quantifiés et de cibles à atteindre. L'arbre des objectifs spécifiques du CSLP 2000-2004 est présenté en Annexe 2.

Par rapport aux critères de pertinence et de sensibilité, la présente proposition d'indicateurs se fonde sur une analyse comparée de l'arbre des objectifs spécifiques du CSLP 2000-2004 avec les problématiques de la lutte contre la pauvreté évoquées au paragraphe 1.2. De plus, la typologie des indicateurs permet de retracer la chaîne d'impact des politiques publiques sur la réduction de la pauvreté, -Impact, Résultat, Activités/Produits, Ressources²⁹-, qui fait en plus appel à des indicateurs contextuels.

Et par rapport aux critères de fiabilité et d'actualité, une analyse approfondie de l'observabilité actuelle des indicateurs est faite sur la base des travaux et études antérieures portant sur l'harmonisation et la normalisation de ceux-ci.

La présente proposition d'indicateurs de suivi du CSLP est faite dans le respect d'un certain équilibre numérique par domaine (thématique). Elle intègre comme demandé dans les termes de références, les besoins de suivi internalisé des OMD, d'une part, et anticipe sur le suivi des PRLP, d'autre part. La problématique du genre étant transversale et faisant beaucoup plus appel à des analyses fines, il n'a

²⁸ Le lecteur désireux d'approfondir la démarche de sélection des indicateurs, les concepts et les méthodes, est prié de se référer au rapport de la précédente mission de novembre 2004:

Abdou Abdallah et Hamid Ould Meine (2004), **Guide méthodologique d'élaboration d'indicateurs de suivi de la pauvreté et du DHD au niveau régional tenant compte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)**, Nouakchott, CDHLCPI-PNUD, 68 p.

²⁹ Le concept de Ressources va au-delà des considérations budgétaires, pour inclure les ressources administratives ou réglementaires (qualifiés de moyen da l'Encadré N° 1)

pas été proposé d'indicateur spécifique mais il est proposé une désagrégation systématique des indicateurs appropriés.

3.1. Les progrès à mesurer et les indicateurs de suivi du CSLP

Une matrice allégée du suivi du CSLP figure en Annexe 3. Elle reprend, par objectif spécifique et par axe stratégique du CSLP et suivant la chaîne de causalité de l'impact, les progrès à mesurer, les indicateurs, leur désagrégation géographique et thématique ainsi que le système d'investigation qui leur est associé. En matière de progrès à mesurer, la cible appropriée des OMD est rappelée.

L'analyse des besoins d'information pour le suivi du CSLP est faite sur la base du regroupement d'objectifs spécifiques par axe stratégique, repris ci-après, et à partir duquel se déclinent les progrès à mesurer, en tant que bases d'analyse en vue de l'établissement d'un rapport de suivi des résultats du CSLP.

Axe stratégique 1: Une Croissance accélérée et redistributive

- Accélérer la croissance économique

Axe stratégique 2: Une croissance économique ancrée dans la sphère économique des pauvres

- Approche intégrée pour le développement des zones rurales
- Développement urbain intégré
- Appui à la petite entreprise et à la promotion de l'emploi et de l'insertion
- Mise en œuvre des politiques et programmes spécifiques de protection des populations les plus vulnérables

Axe stratégique 3: Développement des ressources humaines et expansion des services de base

- Améliorer le niveau global d'éducation
- Améliorer l'état de santé global
- Augmenter l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Axe stratégique 4: Le renforcement des capacités institutionnelles et la gouvernance

- Renforcer les capacités institutionnelles -Administration, Collectivités locales et Société civile-, et la bonne gouvernance

La proposition du noyau d'indicateurs de suivi du CSLP comprend 86 indicateurs objectivement vérifiables, dont 46 indicateurs de résultat (Tableau N° 5) et 60 indicateurs observables sur une base annuelle (Tableau 7). Le déséquilibre dans la répartition des indicateurs, apparent par domaine thématique, est dû principalement aux problèmes d'observabilité actuelle et future, comme c'est le cas pour l'Agriculture/Elevage/Pêche, l'Environnement et la Bonne Gouvernance.

Toutefois comme l'indique le Tableau N° 6, la proposition actuelle comprend 21 indicateurs non disponibles actuellement mais qui peuvent l'être moyennant la mise en place d'un dispositif approprié de collecte et de traitement de l'information. Il faut aussi noter que 19 indicateurs sur les 86, doivent faire l'objet de recherches approfondies en matière d'harmonisation et de normalisation.

Ces problèmes d'observabilité actuelle et future des indicateurs, incitent à scinder la proposition actuelle en une liste principale de 72 indicateurs clés de suivi du CSLP, (dont 60 observables annuellement), et une liste complémentaire de 14 indicateurs qui doivent faire l'objet de recherches approfondies (Tableau N° 7).

Tableau N° 5: Tableau récapitulatif du noyau d'indicateurs de suivi du CSLP par domaine et selon la typologie

Domaine	Typologie					
	Ressources	Produits/ Activités	Contexte	Résultat	Impact	Total
Conditions & Niveaux de vie					5	5
Leviers de croissance	3		12	2		17
Infrastructures et Services essentiels		6		1		7
Agriculture, Elevage & Pêche				3		3
Environnement & gestion durable des Ressources Naturelles				1	5	6
Emploi & Revenus	1	2		11		14
Education & Alphabétisation		1		9		10
Santé & Nutrition		1		12	3	16
Eau potable et Assainissement				4		4
Urbanisme, Habitat & Confort				2		2
Bonne Gouvernance et Capacités institutionnelles			1	1		2
Total	4	10	12	46	13	86

Tableau N° 6: Noyau d'indicateurs de suivi du CSLP et observabilité actuelle par domaine

Domaine	Observabilité actuelle				
	1	2	3	4	Total
Conditions & Niveaux de vie			5		5
Leviers de croissance	15			2	17
Infrastructures et Services essentiels		3		4	7
Agriculture, Elevage & Pêche	3				3
Environnement & gestion durable des Ressources Naturelles		5		1	6
Emploi & Revenus	2	1	2	9	14
Education & Alphabétisation	1		9		10
Santé & Nutrition	10	2	1	3	16
Eau potable et Assainissement	1		2	1	4
Urbanisme, Habitat & Confort	1	1			2
Bonne Gouvernance et Capacités institutionnelles	1			1	2
Total	34	12	19	21	86

Légende / Observabilité actuelle:

- 1** : Indicateurs conformes aux normes internationales (ou spécifiquement nationales) et ne posant pas de problèmes particuliers
- 2** : Indicateurs disponibles mais non calculés jusqu'à présent, ou calculés à partir des bases de données internationales
- 3** : Indicateurs provenant de source(s) unique ou divergentes, et/ou non conformes aux normes internationales
- 4** : Indicateurs non disponibles et/ou calculables moyennant une ou plusieurs hypothèses

3.2. Le noyau d'indicateurs du CSLP et le suivi des OMD

Dans ce noyau de 86 indicateurs de suivi du CSLP, il a été retenu 36 indicateurs de suivi des OMD. Mais en raison des faibles capacités statistiques 6 indicateurs³⁰ ne sont pas observables et ne sont pas repris dans la proposition actuelle, et 10 indicateurs (de la liste complémentaire) doivent faire l'objet de recherches approfondies (Tableau N° 7).

Tableau N° 7: Priorité, Fréquence d'observation et Noyau d'indicateurs de suivi du CSLP et des OMD												
Domaine	Proposition d'indicateurs de suivi du CSLP et des OMD						Indicateurs de suivi des OMD			Indicateurs de suivi des PRLP		
	Priorité 1				Priorité 2	Total	Priorité		Total	Priorité		Total
	Annuelle	Biennale	5 ans	Total			1	2		1	2	
Conditions & Niveaux de vie			5	5		5			3	3		3
Leviers de croissance	15			15		17			2	1		1
Infrastructures et Services essentiels	6			6	1	7		1	3	3		3
Agriculture, Elevage & Pêche	3			3		3	1			1		1
Environnement & gestion durable des Ressources Naturelles	1			1	5	6		5	6			
Emploi & Revenus	13			13		14	5		2	7	1	8
Education & Alphabétisation	10			10		10			4	5		5
Santé & Nutrition	6	2	4	12	4	16		4	12	9	2	11
Eau potable et Assainissement	4			4		4	4		2	3		3
Urbanisme, Habitat & Confort	2			2		2			1			
Bonne Gouvernance et Capacités institutionnelles			1	1		2			1			
Total	60	2	10	72	10	86		10	36	32	3	35
Légende / Priorité												
1 : Noyau d'indicateurs clés de suivi du CSLP												
2 : Liste complémentaire d'indicateurs de suivi du CSLP												

3.3. Le noyau d'indicateurs du CSLP et les besoins de suivi des PRLP

La présente proposition intègre aussi 35 indicateurs pour le suivi des PRLP, dont 32 indicateurs de la liste principale d'indicateurs de suivi du CSLP (Tableau N° 7). Mais il convient de noter que ce besoin de suivi des PRLP à partir du dispositif global du CSLP, ne peut être satisfait qu'en procédant à la désagrégation géographique des indicateurs appropriés (Région, Mouqhataa et/ou Commune). Et cela n'empêche pas de recourir à des indicateurs spécifiques pour le suivi de chaque PRLP.

³⁰ Taux de scolarisation des orphelins en % des autres enfants (ou Nombre d'enfants orphelins du SIDA), Taux de mortalité lié au paludisme, Enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnés, Enfants de moins de 5 ans souffrant de fièvre traitée par des antipaludéens, Taux de prévalence de la tuberculose, Taux de mortalité lié à la tuberculose

4. LES CONDITIONS PREALABLES ET LES PISTES POUR UN RENFORCEMENT DES

CAPACITES POUR LE SUIVI DU CSLP

Les principales questions évoquées lors des entretiens que la mission a eus avec les différents responsables rencontrés ont porté sur les quatre points ci-après. Les questions soulevées et les pistes de solutions doivent être recherchées à la lumière des pratiques recommandées au niveau international.

4.1. Préalables pour une production statistique de qualité

La coordination opérationnelle, insuffisante entre les différents producteurs d'informations statistiques, débouche sur des méthodologies et concepts différents qui ne facilitent pas la comparabilité des données dans l'espace et dans le temps. Et l'absence de mécanismes institutionnels reliant les producteurs et utilisateurs de données, constitue un obstacle à l'adaptation continue du système de production statistique aux besoins évolutifs des utilisateurs:

- Les décrets d'application de la Loi N° 2005-017 du 27 janvier 2005 relative à la statistique publique, devraient être pris dans les délais les meilleurs;

D'un autre côté la demande statistique asymétrique, interne et externe, semble avoir des répercussions négatives sur le financement des activités régulières des départements statistiques. Dans le même ordre d'idée, la demande conjoncturelle semble être déstabilisante pour les activités statistiques régulières:

- La création d'un Conseil National de la Statistique fonctionnel, permettrait une programmation concertée des activités statistiques et son évaluation sur une base annuelle;

Il a été signalé à la mission, l'insuffisance des ressources humaines déjà peu motivés, et une déperdition du personnel à l'ONS en particulier. Et pour certains départements visités, le cadre de travail ne semble pas approprié:

- Le processus d'élaboration de la SNDS devrait permettre de trouver des solutions appropriées aux ressources humaines, à l'absence de motivation liée au statut du personnel peu incitatif, et au cadre de travail;

4.2. Sources et méthodes pour l'estimation des indicateurs clés

En matière de sources et méthodes pour l'estimation d'indicateurs clés, deux problèmes majeurs sont à signaler: il s'agit de l'absence de régularité de la production statistique et de la fiabilité méthodologique des enquêtes réalisées. La série d'enquêtes EPCV et l'EMEA sont les principales opérations à périodicité régulière. Et même si la méthodologie d'une enquête est fiable, les objectifs, l'échantillonnage, les domaines d'analyse et les variables saisies ne permettent pas la comparabilité des résultats. Les statistiques courantes même si elles sont collectées régulièrement, ne sont pas diffusées en temps utiles. Il convient enfin de noter la fragilité des estimations de l'activité économique, du secteur productif en particulier

- Pour assurer une continuité de la production statistique, les activités de collecte et de traitement des données devraient être totalement intégrées au programme statistique national, et les résultats devraient être diffusés de façon plus prévisible et tenant compte des

recommandations appropriées du SGDD; A ce titre, un calendrier officiel des publications devrait être établi par le CNS;

- Les parties communes aux questionnaires d'enquête pourraient être harmonisées afin que les indicateurs dérivés restent comparables d'une enquête à l'autre;
- Pour élaborer des statistiques économiques fiables, il s'avère indispensable de: (i) construire et mettre à jour un répertoire des entreprises³¹, de consolider les statistiques du commerce extérieur (accessibilité des données primaires, coordination et fiabilisation des données et mise en œuvre du Système harmonisé); et (ii) réaliser sur une base régulière l'ENAE et une enquête sur le secteur informel;
- Le renforcement des capacités des statistiques de sources administratives, ne peut se faire que sur la base d'un diagnostic approfondi et dans le cadre du processus d'élaboration de la SNDS;

4.3. Demande pour les indicateurs clés pour le suivi du CSLP

La demande pour les indicateurs clés de suivi du CSLP tenant compte des impératifs liés au suivi des OMD, exige un changement de comportement tant de la part des producteurs que des utilisateurs. Elle engendre des besoins d'informations précis qui ne peuvent être satisfaits que par un système d'investigation approprié. Elle requiert des mesures et actions visant la gestion et le partage de l'information:

- Le CNS et l'ensemble des acteurs du système statistique doivent participer à la promotion de la diffusion, de la demande et de l'utilisation de données quantifiées pour l'aide à la décision et les orientations économiques, sociales et politiques;
- Les producteurs doivent faire des efforts pour améliorer la disponibilité et la fiabilité des données, et publier systématiquement les méta données pour toutes les statistiques; Ils doivent faciliter l'accessibilité des données et toucher un public plus large grâce notamment à la diffusion électronique;
- Les utilisateurs doivent être formés de façon à mieux comprendre les sources et les méthodes d'estimation des indicateurs clés, et à améliorer leurs compétences analytiques; Il s'agit d'une étape indispensable, préalable à l'analyse des statistiques pertinentes et au développement des analyses liées aux politiques publiques;
- Des mesures et actions doivent être prises pour exploiter l'ensemble des données disponibles reconstituer les indicateurs suivant les définitions harmonisées;
- Le système d'investigation requis pour le suivi du noyau d'indicateurs du CSLP, repose sur trois séries d'enquêtes, en plus du renforcement des statistiques courantes mentionné au paragraphe 4.2. Il s'agit en premier, d'enquêtes structurelles à périodicité quinquennale³² (EPCV, Enquête qualitative sur la pauvreté, Enquête démographique et de santé (EDSM)³³). La deuxième série d'enquêtes est à périodicité biennale (QUIBB, Enquête de type 123) à réaliser par alternance et qui, une fois les parties communes des questionnaires harmonisées, va générer des indicateurs à périodicité annuelle. La troisième série d'enquêtes est à périodicité annuelle (EMEA, ENAE, et l'Enquête annuelle sur les infrastructures socio-

³¹ La réflexion est déjà entamée par l'ONS, et aussi pour attribuer un numéro d'identification unique à chaque entreprise

³² Ou triennale suivant les besoins exprimés par les utilisateurs

³³ L'EDSM peut être réalisée en alternance avec les enquêtes avec des objectifs convergents telles que le MICS, l'EMSM

économiques de base). Le chronogramme indicatif de ces différentes opérations statistiques est donné dans le tableau 8 ci-après.

- La collecte et la diffusion des indicateurs, tant au niveau national qu'international, doivent être coordonnées et centralisées pour une meilleure harmonisation des définitions, une meilleure cohérence des données et une diffusion élargie; Cela fait partie des attributions du CNS, mais sur le plan opérationnel, les bases de données DEVINFO et 2gLDB gérées par l'ONS peuvent permettre cette centralisation des indicateurs harmonisés et leur accessibilité à un large public. Cette question de centralisation de l'information devrait être approfondie car il s'agit de stocker et de mettre à jour une quantité importante d'information reconstituée sous forme de séries statistiques.

Tableau N° 8 : Chronogramme indicatif des principales opérations statistiques 2004 – 2010, requises pour le suivi du CSLP							
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
EPCV							
Enquête qualitative							
EDSM							
QUIBB							
Enquête 123							
EMEA							
ENAE							
Enquête Infrastructures des Communes							

Annexe 1: Liste des documents consultés

Abdou Abdallah et Hamid Ould Meine (2004), **Guide méthodologique d'élaboration d'indicateurs de suivi de la pauvreté et du DHD au niveau régional tenant compte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)**, Nouakchott, CDHLCPI-PNUD, 68 p.

Abdou Abdallah et Hamid Ould Meine (2004), **Plan d'action pour le suivi du PRLP en Assaba**, Nouakchott, CDHLCPI-PNUD, 50 p.

Amar A. O., Mohamed Bouya T. K. O, Wagué A. et Dubois J-L (2000), **Un système d'indicateurs pour le suivi de la pauvreté en Mauritanie**, CDHLCPI, 39 p.

Appolinaire Kingne, Dialel Guisset (2004), **Mise à jour des concepts, définitions et nomenclature de l'emploi**, (Rapport provisoire), Nouakchott, Direction de l'Emploi-Organisation Internationale du Travail, 92 p.

André Rosanvallon - Consultant BIT (2004), **Rapport de mission sur l'opérationnalisation du système d'information mauritanien sur l'emploi**; PNUD, 47 p.

Backiny-Yetna P. et Ould Abba M. (2003), **Harmonisation et normalisation des indicateurs de suivi des objectifs du millénaire pour le développement et du cadre stratégique de suivi de la pauvreté: Evaluation et plan d'actions**, Nouakchott, ONS-PNUD, 33 p.

Jacques Charmes et Mohamed Laghdaf Ould C. M. (2004), **Concepts, sources et indicateurs pour le suivi de la Lutte, les Objectifs du Millénaire et le Développement Humain Durable en Mauritanie: Constats et Perspectives**, CDHLCPI-PNUD, 59 p.

Christian Bonifas. (2004), **Mise en place d'un cadre intégré pour le Suivi et Evaluation du CSLP**, CDHLCPI, 57 p.

Dubois J-L et Cissoko M. (2001), **Réduction de la pauvreté et développement humain durable: indicateurs de suivi du CSLP, Observatoire et rapport national, équipe de recherche**, PNUD-BIT, 67 p.

Office National de la Statistique (2003), Rapport provisoire: **Statistiques économiques – Etat des lieux et éléments de perspective**, 21 p. (établi par Taleb Abderrahmane Ould El Mahjoub, Chef du DSECN et Boris SAMUEL, CT MAED/ONS, Coopération Française)

Office National de la Statistique - UREP (2002), **Profil de la pauvreté en Mauritanie 2000**, 94 p.

Office National de la Statistique - UREP (2004), **Projections démographiques 2001-2015**, 94 p.

Office National de la Statistique – CDHLCPI (2002), **Premier Forum sur les Indicateurs statistiques de suivi de la pauvreté, FISP 2002**, 4-6 Juin 2002, Nouakchott, 19 p.+ annexes.

Office National de la Statistique (2002), **Premier Forum sur les Indicateurs statistiques de suivi de la pauvreté, FISP 2002**, 4-6 Juin 2002, Nouakchott, 19 p.+ annexes.

Office National de la Statistique (2003), **Rapport du Forum sur les Indicateurs statistiques de suivi de la pauvreté, FISP 2003**, 9-12 et 13 Octobre, Nouakchott, 10 p.

Centre d'Information Mauritanien pour le Développement Economique et Technique (CIMDET 1997), **Répertoire des Entreprises et d'Organismes; Volume 2, Kiffa**, Les dossiers du CIMDET, 96 p.

Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (2003), **Indicateurs de genre en Mauritanie**, FNUAP, ORC Macro, 122 p.

Ministère de l'Education Nationale (2004), **Annuaire Statistique 2003/2004 – Enseignement Fondamental et Secondaire**, Direction de la Réforme et de la Prospective

Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (2004), **Annuaire des Statistiques Sanitaires 2003**, Direction de la Planification, de la Coopération et des Statistiques

République Islamique de Mauritanie (2001), **Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté**, Nouakchott, 76 p.

République Islamique de Mauritanie (2001), **Schéma directeur de la statistique publique**, Nouakchott, Comité interministériel de la statistique, Commission technique consultative de la statistique, ONS, 244 p.

République Islamique de Mauritanie (2004), **Rapport sur la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en 2003**, Nouakchott, 97 p.

République Islamique de Mauritanie (2002), **Rapport sur la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté**, Nouakchott, 54 p.

République Islamique de Mauritanie (2002), **Rapport sur la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en 2002**, Nouakchott, 78 p.

République Islamique de Mauritanie (2004), **Rapport National sur le développement Humain Durable 2002**, Nouakchott, MAED-PNUD, 130 p.

Système des Nations Unies en Mauritanie, Office National de la Statistique (2001), **Faire parler la pauvreté, Enquête qualitative sur la pauvreté**, 70 p.

Agence du Groupe Développement des Nations Unies en Mauritanie (UNDG), **Rapport sur les progrès dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement pour le Millénaire en Mauritanie, 2002**, Nouakchott, 28 p.

PNUD (2004), Rapport provisoire: **Evaluation des coûts de réalisation des Objectifs du Millénaire en Mauritanie**, février 2005, 28 p.

PNUD (2004), Rapport provisoire: **Evaluation des coûts de réalisation des Objectifs du Millénaire en Mauritanie**, février 2005, 28 p.

PNUD (2003), Rapport principal : **Rapports sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD): Une évaluation**, New York, 81 p. (www.undp.org/eo)

AFRISTAT – DESA (UN) – PNUD (2005), **Cadre de référence et support méthodologique commun pour la conception d'un système d'information pour le suivi des DRSP et des OMD**, (version provisoire), 9 mars 2005, 59 p.

AFRISTAT – DESA (UN) – PNUD (2004), **Etat des lieux sur l'architecture des systèmes d'information de suivi des DRSP et des OMD dans les pays francophones d'Afrique au Sud du Sahara**, octobre 2004, 59 p.

IDA (2004), **Measuring Result: Improving National Statistics in IDA Countries**, November 2004, 29 p.
Commission Européenne (2004), **Rapport Annuel 2004 – La politique de développement et l'aide extérieure de la Communauté Européenne**, ISSN 1683-3473

Annexe 2: Arbre des objectifs spécifiques du CSLP 2000-2004

OG	(i) Ramener la proportion des mauritaniens vivant en dessous du seuil de pauvreté à moins de 27 % à l'horizon 2010 et à moins de 17 % à l'horizon 2015, et de diminuer de moitié l'incidence de la pauvreté en milieu rural à l'horizon 2015; (ii) Atteindre avant 2015 les objectifs de développement social définis sur la base de recommandations des différents sommets mondiaux; (iii) Réduire les disparités sociales et spatiales.																
<i>Axes stratégiques</i>																	
1.	Une croissance accélérée et redistributive		2.	Une croissance ancrée dans la sphère économique des pauvres		3.	Développement des ressources humaines et expansion des services de base		4.	Le renforcement des capacités institutionnelles et la gouvernance							
<i>Objectifs stratégiques</i>																	
N.1.1.	Cadre macro-économique stabilisé		N.2.1.	Politique intégrée de développement rural		N.3.1.	Amélioration du niveau global d'éducation		N.4.1.	Consolidation de l'Etat de droit							
	N.1.1.1.	Croissance économique forte à moyen terme		N.2.1.1.	Réduire de moitié la pauvreté rurale à l'horizon 2015, et combler les retards des zones rurales en infrastructures de base		N.3.1.1.	Garantir à l'enseignement préscolaire, une qualité et une couverture apte à préparer les enfants à l'enseignement fondamental		N.4.1.1.	Renforcement des instances parlementaires						
	N.1.1.2.	Assurer une pleine mobilisation des recettes intérieures et une maîtrise des dépenses courantes		N.2.1.2.	Politique de développement des filières (élevage, agriculture irriguée, cultures vivrières, gomme arabique, culture des dattes et foresterie)		N.3.1.2.	Favoriser le développement d'un secteur éducatif privé		N.4.1.2.	Poursuite de la réforme judiciaire et rapprocher la justice du citoyen						
	N.1.1.3.	Assurer la viabilité à moyen terme de la balance des paiements		N.2.1.3.	Augmenter l'offre, la qualité et l'accessibilité des infrastructures de base en milieu rural		N.3.1.3.	Accès universel à l'enseignement fondamental à l'horizon 2005; amélioration de la rétention par la généralisation des écoles à cycle complet; Résorption des disparités de genre et entre zones et régions; et Amélioration de la qualité et de la pertinence du système		N.4.1.2.	Promotion des droits de l'homme						
	N.1.1.4.	Poursuivre une politique monétaire rigoureuse pour soutenir la politique de taux de change et maintenir le taux d'inflation dans les limites proches du niveau observé dans les pays partenaires		N.2.1.4.	Impliquer les communautés de base et les collectivités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement à la base		N.4.2.	N.3.1.4.		Elargissement de l'accès au 1 ^{er} cycle du secondaire; Renforcement des disciplines scientifiques et des langues étrangères; Amélioration des conditions d'études; et Résorption des disparités de genre et entre zones et régions	Renforcement des capacités de l'Administration						
	N.1.1.5.	Promouvoir la constitution d'un système financier viable apte à répondre aux besoins de l'économie		N.2.1.5.	Préserver les ressources naturelles				N.4.2.1.		Développer les capacités de suivi et de programmation dans les secteurs prioritaires						
	N.1.2.	Stimulation du développement du secteur privé		Développement urbain intégré					N.4.3.		N.3.1.5.	Restructure le secteur de l'enseignement supérieur, par la maîtrise des coûts, l'amélioration de la qualité et de la pertinence pour une meilleure adéquation de la formation avec les besoins de développement socio-économique	N.4.3.1.	Renforcer les capacités des collectivités locales et les doter des moyens nécessaires pour une bonne prise en charge de leurs compétences			
		N.1.2.1.		Favoriser le développement d'un secteur privé dynamique et de rendre le pays plus compétitif et plus attractif pour l'investissement étranger	N.2.2.1.										Aménagement harmonieux du territoire et développement régional équilibré		
	N.1.3.	Développement des secteurs exportateurs		N.2.2.	N.2.2.2.										Favoriser l'émergence d'un réseau de villes dynamiques qui soutiennent le développement économique et qui intègrent les quartiers pauvres	N.3.1.6.	Eliminer à long terme, l'analphabétisme et contribuer à l'avènement d'une société lettrée
		N.1.3.1.					Diversification des sources d'exportation (secteur minier, tourisme, pêche, agriculture et élevage) et développement d'avantages comparatifs nouveaux	N.2.3.		Appui à petite entreprise et à la promotion de l'emploi et de l'insertion							
	N.1.4.	Infrastructures structurantes et de soutien à la croissance		N.2.3.1.	Réduire le chômage, notamment des femmes et jeunes; Appuyer l'auto-		N.3.2.1.								Améliorer l'état de santé des populations en particulier, les plus pauvres et réduire la morbidité et la mortalité liées aux principales maladies	N.4.5.	Approche participative et renforcement des capacités de la société civile

N.1.4.1.	Doter progressivement le pays d'infrastructures essentielles (télécommunications, électricité, routes, aéroports, ...) et de systèmes de gestion et d'entretiens performants	N.2.3.	emploi et les initiatives privées ou associatives des pauvres	N.3.2.2.	Renforcer l'équité, la qualité, l'efficacité et l'accessibilité durable aux soins essentiels	N.4.5.1.	Renforcer les capacités de la société civile et l'impliquer d'avantage dans le processus de développement économique			
			N.2.3.2.		Favoriser le développement d'un tissu de micro-entreprises intégrées au secteur moderne			N.3.2.3.	Développer un environnement favorable à la santé	
			N.2.3.3.		Développer la formation professionnelle à tous les niveaux			Etat nutritionnel amélioré et Situation alimentaire satisfaisante		
		N.2.4.	Mise en œuvre de politiques et programmes spécifiques de protection des populations les plus vulnérables	N.3.3.	N.3.3.1.			Améliorer l'état nutritionnel de la population en général, et des groupes vulnérables en particuliers (enfants 0-3ans, femmes enceintes au dernier trimestre, femmes allaitantes 0-6mois)	N.4.5.2.	Développer les échanges sur meilleures pratiques de lutte contre la pauvreté
			N.2.4.1.		Améliorer durablement le niveau de l'offre des produits alimentaires de première nécessité, l'accessibilité économique des populations à ces produits et la disponibilité matérielle des produits moyennant des infrastructures logistiques et de transport appropriées			N.3.3.2.		
			N.2.4.2.		Offrir des services essentiels (Santé, Eau potable, Nutrition, Alphabétisation) aux populations marginalisées, viser des actions de réinsertion économique et conduire des études			N.3.4.	Augmentation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	
			N.3.4.1.	Amélioration rapide de l'accès de l'ensemble de la population à l'eau potable, en accordant la priorité aux couches les plus défavorisées	N.3.4.2.				Assainissement des quartiers insalubres des principales villes	
			Accès aux autres services		N.3.5.			N.3.5.1.	Développer des infrastructures intégrées	
								N.3.5.2.	Consolidation et extension des réseaux électriques urbains et le développement de l'électrification rurale	
								N.3.5.3.	Promouvoir les énergies alternatives	
		N.3.5.4.	Valoriser le réseau postal et développer les services micro financiers de la poste							
		N.3.5.5.	Développer la couverture des infrastructures des NTIC notamment des zones défavorisées et promouvoir les technologies nouvelles							
		N.3.6.	Intégration de la femme dans le processus économique							

Annexe 3: Matrice allégée de suivi du CSLP

Axe stratégique 1 : Une croissance accélérée et redistributive

Typologie	Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD	Indicateurs (OMD en italique)	Désagrégation	Système d'investigation
Accélérer la croissance économique				
<i>Impact</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'incidence de la pauvreté passe de 46,3 % en 2000 à 16,3 % en 2015 Les disparités économiques, spatiales et sociales sont réduites <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;"> OMD 1, Cible 1: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour </div>	<ul style="list-style-type: none"> Incidence de la pauvreté <i>Profondeur de la pauvreté</i> Indice de Gini <i>Proportion de la population disposant de moins d'un dollar PPA par jour</i> <i>Part du cinquième le plus pauvre dans la consommation nationale</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Rural, Urbain, Région, Catégories socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> EPCV PCI
	<ul style="list-style-type: none"> L'environnement est préservé et les ressources naturelles sont mises en valeur <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;"> OMD 7, Cible 9: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales </div>	<ul style="list-style-type: none"> <i>PIB par unité d'énergie consommé (rendement énergétique)</i> <i>Emission de dioxyde de carbone par habitant</i> <i>Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Rural, Urbain, Région, Catégories socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête qualitative sur la pauvreté
<i>Résultat</i>	<ul style="list-style-type: none"> La croissance économique réelle par habitant passe de 2,7% en 2000-2004 à 4,0 % en 2010-2015 	<ul style="list-style-type: none"> PIB par tête Taux de croissance économique réel par tête et par an 	<ul style="list-style-type: none"> National 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes nationaux
	<ul style="list-style-type: none"> Les revenus permanents des ménages sont améliorés L'emploi augmente et devient stable <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;"> OMD 8, Cible 16: En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile </div>	<ul style="list-style-type: none"> Revenus permanents 	<ul style="list-style-type: none"> Rural, Urbain, Région Genre 	<ul style="list-style-type: none"> EPCV
	<ul style="list-style-type: none"> La femme est intégrée dans le processus économique <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;"> OMD 3, Cible 4: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard </div>	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'occupation de la population active Taux d'informalisation de l'emploi <i>Taux de chômage</i> <i>Pourcentage des femmes salariées dans le secteur non agricole</i> Pourcentage de personnes qui déclarent n'être occupées que de manière occasionnelle ou temporaire 	<ul style="list-style-type: none"> Rural, Urbain, Région 15-24 ans Genre 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête 123 QUIBB EPCV RGPH ONE
	<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre d'une politique de prix du gaz avec un accent particulier sur les besoins des populations pauvres 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de ménages utilisant des combustibles solides (bois et charbon de bois) 	<ul style="list-style-type: none"> Rural, Urbain, Région 	<ul style="list-style-type: none"> QUIBB Enquête 123 EPCV Statistiques environnementales

Axe stratégique 1 : Une croissance accélérée et redistributive

<i>Typologie</i>	<i>Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD</i>	<i>Indicateurs (OMD en italique)</i>	<i>Désagrégation</i>	<i>Système d'investigation</i>
<i>Contexte</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les sources d'exportation sont diversifiées et le marché mondial est favorable 	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio Exportations par rapport au PIB 	<ul style="list-style-type: none"> • National 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques du commerce extérieur • Comptes nationaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur privé devient dynamique et le pays est plus compétitif pour l'investissement étranger 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'investissement privé (en % du PIB) • Taux de croissance de l'investissement direct étranger • Coût moyen de création d'une nouvelle entreprise • Temps requis pour la création d'une nouvelle entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • National 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes nationaux • Balance des paiements • Enquête spéciale sur les coûts des facteurs de production • ENAE
	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre macro-économique est stabilisé <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;"> <p>OMD 8, Cible 13: S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'inflation • Solde budgétaire (en % du PIB) • Ratio de la dette/PIB (en %) • Déficit des transactions courantes hors transferts officiels (en % du PIB) • Réserves brutes (en mois d'importation) • <i>Service de la dette en pourcentage des exportations des biens et services</i> • <i>Structure de l'aide publique reçue</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • National 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques des prix • Budget de l'Etat • Balance des paiements • Comptes nationaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Le capital humain est valorisé et sa productivité est durablement améliorée 	(<i>Pour mémoire</i>)	(<i>Pour mémoire</i>)	(<i>Pour mémoire</i>)
	<ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs exogènes n'entravent plus la croissance économique 	(<i>Pour mémoire</i>)	(<i>Pour mémoire</i>)	(<i>Pour mémoire</i>)
	<i>Activités/ Produits</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le pays s'est doté d'infrastructures de soutien à la croissance bien gérées, entretenues et fonctionnelles <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;"> <p>OMD 8, Cible 18: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> • Linéaire des routes bitumées • Linéaire des routes réhabilitées 	<ul style="list-style-type: none"> • Région
<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accès à l'électricité 			<ul style="list-style-type: none"> • Région 	<ul style="list-style-type: none"> • QUIBB • Enquête 123 • EPCV • EDSM • MICS
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Lignes principales d'abonnés et abonnés à un service de téléphonie mobile (pour 100 habitant)</i> • <i>Nombre de micro-ordinateurs (pour 100 habitants)</i> • <i>Nombre d'internaute (pour 100 habitants)</i> 			<ul style="list-style-type: none"> • Région 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevés administratifs • QUIBB • Enquête 123 • EPCV

Axe stratégique 2 : Une croissance ancrée dans la sphère économique des pauvres

Typologie	Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD	Indicateurs (OMD en italique)	Désagrégation	Système d'investigation
Approche intégrée pour le développement des zones rurales				
Impact	<ul style="list-style-type: none"> L'incidence de la pauvreté rurale passe de 61,2 % en 2000 à 34,0 % en 2015 Les disparités économiques, spatiales et sociales sont réduites <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;">OMD 1, Cible 1: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour</p>	<ul style="list-style-type: none"> Incidence de la pauvreté <i>Profondeur de la pauvreté</i> Indice de Gini <i>Proportion de la population disposant de moins d'un dollar PPA par jour</i> <i>Part du cinquième le plus pauvre dans la consommation nationale</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Région Catégories socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> EPCV PCI
	<ul style="list-style-type: none"> L'environnement est préservé et les ressources naturelles sont mises en valeur <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;">OMD 7, Cible 9: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Proportion de zones forestières</i> <i>Superficie des terres cultivées pour préserver la biodiversité</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Région Catégories socio-économiques National 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête qualitative sur la pauvreté Statistiques environnementales
Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Les revenus des ménages pauvres ont augmenté grâce à la diversification et l'amélioration de la productivité dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> Revenus permanents 	<ul style="list-style-type: none"> Rural, Urbain, Région Genre 	<ul style="list-style-type: none"> EPCV
	<ul style="list-style-type: none"> L'emploi des pauvres augmente et devient stable; le sous-emploi se réduit <p style="border: 1px solid black; padding: 2px;">OMD 8, Cible 16: En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'occupation de la population active Taux d'informalisation de l'emploi <i>Taux de chômage</i> Pourcentage de personnes qui déclarent n'être occupées que de manière occasionnelle ou temporaire 	<ul style="list-style-type: none"> Rural, Urbain, Région 15-24 ans Genre 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête 123 QUIBB EPCV RGPH ONE
	<ul style="list-style-type: none"> La production agricole est diversifiée et de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de croissance du PIB agricole Rendements des cultures Taux de couverture sanitaire du cheptel 	<ul style="list-style-type: none"> National Région 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes nationaux EMEA Statistiques de l'élevage
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> Les communautés de base et les collectivités locales sont impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement à la base 	(Pour mémoire)	(Pour mémoire)	(Pour mémoire)
	<ul style="list-style-type: none"> Les événements climatiques ont une incidence mineure sur la production et la productivité de l'agriculture et de l'élevage 	(Pour mémoire)	(Pour mémoire)	(Pour mémoire)

Axe stratégique 2 : Une croissance ancrée dans la sphère économique des pauvres

<i>Typologie</i>	<i>Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD</i>	<i>Indicateurs (OMD en italique)</i>	<i>Désagrégation</i>	<i>Système d'investigation</i>
<i>Activités/ Produits</i>	• L'accès aux facteurs de production et aux services agricoles, est amélioré	•	•	•
	• Les infrastructures socio-économiques de base sont accessibles, fonctionnelles et équitablement réparties	• Indice de classification des communes en fonction des infrastructures socio-économiques de base	• Région, Moughataa, Commune	• Enquête annuelle sur les infrastructures socio-économiques de base
<i>Ressources</i>	• L'allocation sectorielle et intra-sectorielle du budget de l'Etat, est rendue optimale	• Part du budget exécuté des secteurs prioritaires • Taux de décaissement par rapport aux engagements des dépenses publiques des secteurs • Dépenses publiques engagées en % du PIB	• National	• Budget de l'Etat • Comptes nationaux
Développement urbain intégré				
<i>Résultat</i>	• Les centres urbains jouent leur rôle de pôles régionaux de développement	•	•	•
	• l'intégration économique des populations vivant dans les quartiers précaires des grandes villes et des villes secondaires, est assurée	• Nombre d'actifs ayant accès au micro-crédit	• Région • Quartiers pauvres • Genre	• Statistiques de la micro-finance
	• L'habitat et l'environnement urbains sont améliorés OMD 7, Cible 11 : Réussir d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	• Accès à l'habitat subventionné	• Région • Quartiers pauvres	• Rappports d'activités
		• <i>Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements</i>	• Région • Quartiers pauvres	• Enquête 123 • QUIBB • EDSM • EPCV
	• <i>Taux de la population ayant accès à des ouvrages d'assainissement adéquat</i>	• Région • Quartiers pauvres	• QUIBB • Enquête 123 • EDSM • EPCV • EMS	
<i>Contexte</i>	• la mise en place de nouvelles pratiques de développement local alliant des instruments de planification décentralisée et des dispositifs de gestion maîtrisés par les collectivités locales	•	•	•
<i>Activités/ Produits</i>	• Les micro-crédits sont disponibles et accessibles pour encourager les initiatives individuelles d'auto-emploi	• Volume cumulé de micro-crédits alloués	• Région • Quartiers pauvres	• Statistiques de la micro-finance

Axe stratégique 2 : Une croissance ancrée dans la sphère économique des pauvres

<i>Typologie</i>	<i>Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD</i>	<i>Indicateurs (OMD en italique)</i>	<i>Désagrégation</i>	<i>Système d'investigation</i>
	<ul style="list-style-type: none"> Les infrastructures de base aux normes et les services urbains sont développés, et les disparités régionales sont corrigées 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none">
<i>Ressources</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'allocation sectorielle et intra-sectorielle du budget de l'Etat, est rendue optimale 	<ul style="list-style-type: none"> Part du budget exécuté des secteurs prioritaires Taux de décaissement par rapport aux engagements des dépenses publiques des secteurs prioritaires Dépenses publiques engagées en % du PIB 	<ul style="list-style-type: none"> National 	<ul style="list-style-type: none"> Budget de l'Etat Comptes nationaux
Appui à la petite entreprise et à la promotion de l'emploi et de l'insertion				
<i>Résultat</i>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des politiques de valorisation des ressources humaines par les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des entreprises ayant recours à la formation continue de leur personnel 	<ul style="list-style-type: none"> Région 	<ul style="list-style-type: none"> ENAE
	<ul style="list-style-type: none"> Le marché de l'emploi dans le secteur de la petite entreprise devient plus incitatif et créateur d'emplois 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises nouvelles créées Nombre d'emplois nouveaux créés 	<ul style="list-style-type: none"> Région, Moughataa, Genre 	<ul style="list-style-type: none"> Répertoire des entreprises
	<ul style="list-style-type: none"> Les initiatives individuelles génératrices de revenus sont durablement créées 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'AGR nouvelles créées 	<ul style="list-style-type: none"> Région, Moughataa Genre 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire permanent du secteur informel
<i>Activités/ Produits</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les financements de la petite entreprise sont accessibles La formation professionnelle est encouragée 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de petites entreprises financées Nombre de personnes formées et insérées dans la vie active 	<ul style="list-style-type: none"> Région, Moughataa Genre 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'activités
	<ul style="list-style-type: none"> Les micro-crédits sont disponibles et accessibles pour encourager les initiatives individuelles d'auto-emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Volume cumulé de micro-crédits alloués 	<ul style="list-style-type: none"> Région 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques de la micro-finance
<i>Ressources</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'allocation sectorielle et intra-sectorielle du budget de l'Etat, est rendue optimale 	<ul style="list-style-type: none"> Part du budget exécuté des secteurs prioritaires Taux de décaissement par rapport aux engagements des dépenses publiques des secteurs prioritaires Dépenses publiques engagées en % du PIB 	<ul style="list-style-type: none"> National 	<ul style="list-style-type: none"> Budget de l'Etat Comptes nationaux
Mise en œuvre des politiques et programmes spécifiques de protection des populations les plus vulnérables				
<i>Impact</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions de vie des populations vulnérables sont améliorées grâce à la mise en œuvre des politiques et programmes spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Perception des populations vulnérables et à besoins spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Région 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête qualitative sur la pauvreté
<i>Résultat</i>	<ul style="list-style-type: none"> La sécurité alimentaire est durablement assurée et en particulier, les populations les plus vulnérables ont accès économiquement, aux produits de première nécessité 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Rural, Urbain, Région Genre 	<ul style="list-style-type: none"> EPCV
		<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>OMD 1, Cible 2: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim</p> </div>		

Axe stratégique 2 : Une croissance ancrée dans la sphère économique des pauvres

<i>Typologie</i>	<i>Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD</i>	<i>Indicateurs (OMD en italique)</i>	<i>Désagrégation</i>	<i>Système d'investigation</i>
<i>Résultat</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les services essentiels (Santé, Eau potable, Nutrition, Alphabétisation) sont accessibles aux populations marginalisées • Les actions de réinsertion économique sont réalisées 	•	•	•
<i>Activités/ Produits</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'infrastructures logistiques et matérielles appropriées 	•	•	•
<i>Ressources</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'allocation sectorielle et intra-sectorielle du budget de l'Etat, est rendue optimale 	<ul style="list-style-type: none"> • Part du budget exécuté des secteurs prioritaires • Taux de décaissement par rapport aux engagements des dépenses publiques des secteurs prioritaires • Dépenses publiques engagées en % du PIB 	<ul style="list-style-type: none"> • National 	<ul style="list-style-type: none"> • Budget de l'Etat • Comptes nationaux

Axe stratégique 3 : Développement des ressources humaines et expansion des services de base

Typologie	Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD	Indicateurs (OMD en italique)	Désagrégation	Système d'investigation
Améliorer le niveau global d'éducation				
<i>Impact</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources humaines sont valorisées grâce à un accès généralisé au savoir et à la connaissance 	<ul style="list-style-type: none"> (Pour mémoire) 	<ul style="list-style-type: none"> (Pour mémoire) 	<ul style="list-style-type: none"> (Pour mémoire)
<i>Résultat</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les disparités de genre sont réduites à tous les niveaux d'enseignement <p align="center">OMD 3, Cible 4: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard</p>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur</i> 	<ul style="list-style-type: none"> National 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques scolaires
	<ul style="list-style-type: none"> Accès universel à l'enseignement fondamental à l'horizon 2015 <p align="center">OMD 2, Cible 3: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux brut d'admission en 1^{ère} année Taux brut de scolarisation Taux de rétention <i>Pourcentage d'enfants commençant la 1^{ère} année d'études primaires et achevant le cycle fondamental</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Région, Moughataa, Commune Genre 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques scolaires QUIBB Enquête 123 EPCV MICS
	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'accès en 1^{ère} année du secondaire Taux brut de scolarisation du secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> Région, Moughataa Genre 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques scolaires
	<ul style="list-style-type: none"> Ramener le taux d'analphabétisme des adultes de 42,8 % en 2000 à 5,0 % en 2015 <p align="center">OMD 3, Cible 4: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard</p>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Taux d'alphabétisation des adultes</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Région Genre 15-24 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques scolaires QUIBB Enquête 123 EPCV MICS EDSM
<i>Contexte</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les facteurs socioéconomiques et culturels ne constituent pas une contrainte à la scolarisation des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> Perception de l'école par les populations 	<ul style="list-style-type: none"> Région 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête qualitative sur la pauvreté

Axe stratégique 3 : Développement des ressources humaines et expansion des services de base

Typologie	Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD	Indicateurs (OMD en italique)	Désagrégation	Système d'investigation
Activités/ Produits	• La disponibilité des enseignants du secondaire	• Ratio élèves/enseignants dans le 1er cycle du secondaire	• Région	• Statistiques scolaires
	• Les infrastructures socio-économiques de base sont accessibles, fonctionnelles et équitablement réparties	• Indice de classification des communes en fonction des infrastructures socio-économiques de base	• Région, Moughataa, Commune	• Enquête annuelle sur les infrastructures socio-économiques de base
Ressources	• L'allocation sectorielle et intra-sectorielle du budget de l'Etat, est rendue optimale	• Part du budget exécuté des secteurs prioritaires • Taux de décaissement par rapport aux engagements des dépenses publiques des secteurs prioritaires • Dépenses publiques engagées en % du PIB	• National	• Budget de l'Etat • Comptes nationaux
Améliorer l'état de santé global				
Impact	• La population vit longtemps et en bonne santé	• <i>(Pour mémoire)</i>	• <i>(Pour mémoire)</i>	• <i>(Pour mémoire)</i>
	• La mortalité infantile et infanto-juvénile passe respectivement de 87°/°° et 135°/°° en 2000 à 42°/°° et 84°/°° en 2015 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;">OMD 4, Cible 5: Réduire de 2/3, entre 1990 et 2015, la mortalité des enfants de moins de 5 ans</div>	• <i>Taux de mortalité infantile</i> • <i>Taux de mortalité infanto-juvénile</i> • <i>Taux de mortalité maternelle</i>	• Région • Genre	• EDMS • MICS • EMS • RGPH
Résultat	• La mortalité maternelle est en baisse régulière <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;">OMD 5, Cible 6: Réduire de 3/4, entre 1990 et 2015, la mortalité maternelle</div>	• <i>Taux de prévalence du VIH/SIDA</i>	• Région • Femmes enceintes • Tuberculeux • 15-24 ans	• Enquête Prévalence du VIH/SIDA • Surveillance sentinelle • Centres de dépistage volontaire et anonyme • Dépistage diagnostic en milieu hospitalier
	• La pandémie du SIDA et les autres maladies sont maîtrisées <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;">OMD 6, Cible 7: D'ici 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle</div>	• <i>Taux de prévalence contraceptive – Méthodes modernes</i> • <i>Utilisation d'un préservatif masculin lors du dernier rapport sexuel à risque (%)</i>	• Région • 15-24 ans	• EDMS • MICS • EMS

Axe stratégique 3 : Développement des ressources humaines et expansion des services de base

Typologie	Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD	Indicateurs (OMD en italique)	Désagrégation	Système d'investigation
Résultat	<ul style="list-style-type: none"> Programme élargi de vaccination <p>OMD 4, Cible 5: Réduire de 2/3, entre 1990 et 2015, la mortalité des enfants de moins de 5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux de couverture vaccinale des maladies cibles du PEV <ul style="list-style-type: none"> Tuberculose Rougeole Poliomyélite DTCog 	<ul style="list-style-type: none"> Région, Genre 	<ul style="list-style-type: none"> EDSM MICS EMS EMIP SNIS
	<ul style="list-style-type: none"> Eradication des maladies les plus endémiques <p>OMD 6, Cible 8: D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux de prévalence du paludisme Taux d'incidence proportionnelle des IRA Taux d'incidence proportionnelle des maladies diarrhéiques Proportion des cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance médicale 	<ul style="list-style-type: none"> Région Région, Moughataa, Commune Genre 	<ul style="list-style-type: none"> EMIP SNIS
	<ul style="list-style-type: none"> Les causes de la mortalité maternelle sont maîtrisées <p>OMD 5, Cible 6: Réduire de 3/4, entre 1990 et 2015, la mortalité maternelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> Région 	<ul style="list-style-type: none"> QUIBB EDSM MICS EMS SNIS
	<ul style="list-style-type: none"> La malnutrition des enfants est maîtrisée <p>OMD 4, Cible 5: Réduire de 2/3, entre 1990 et 2015, la mortalité des enfants de moins de 5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale 	<ul style="list-style-type: none"> Région 	<ul style="list-style-type: none"> QUIBB Enquête 123 EDSM MICS EMS
	<ul style="list-style-type: none"> Les médicaments de base sont accessibles aux populations <p>OMD 8, Cible 17: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable 	<ul style="list-style-type: none"> Région 	<ul style="list-style-type: none"> EMS
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> Les facteurs socioéconomiques et culturels ne constituent pas une contrainte à l'accès à la santé 	<ul style="list-style-type: none"> Perception de la santé par les populations 	<ul style="list-style-type: none"> Région 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête qualitative sur la pauvreté
Activités/ Produits	<ul style="list-style-type: none"> Les infrastructures socio-économiques de base sont accessibles, fonctionnelles et équitablement réparties 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de couverture par une USB dans un rayon de 5 kms Indice de classification des communes en fonction des infrastructures socio-économiques de base 	<ul style="list-style-type: none"> Région, Moughataa, Commune 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête annuelle sur les infrastructures socio-économiques de base

Axe stratégique 3 : Développement des ressources humaines et expansion des services de base

Typologie	Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD	Indicateurs (OMD en italique)	Désagrégation	Système d'investigation
				<ul style="list-style-type: none"> • QUIBB
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • L'allocation sectorielle et intra-sectorielle du budget de l'Etat, est rendue optimale 	<ul style="list-style-type: none"> • Part du budget exécuté des secteurs prioritaires • Taux de décaissement par rapport aux engagements des dépenses publiques des secteurs prioritaires • Dépenses publiques engagées en % du PIB 	<ul style="list-style-type: none"> • National 	<ul style="list-style-type: none"> • Budget de l'Etat • Comptes nationaux
Augmenter l'accès à l'eau potable et à l'assainissement				
Résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Doter, à l'horizon 2015, tous les villages de plus de 500 habitants d'un réseau d'adduction d'eau potable et porter le taux de desserte par branchement à 85% en milieu urbain <p align="center">OMD 7, Cible 10: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Région 	<ul style="list-style-type: none"> • QUIBB • Enquête 123 • EPCV • EDSM • MICS
		<ul style="list-style-type: none"> • Taux de raccordement au réseau d'eau en milieu urbain • Prix du m3 d'eau des quartiers pauvres par rapport aux autres quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Région 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques courantes • Statistiques des prix
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'assainissement individuel et de la collecte des déchets <p align="center">OMD 7, Cible 11: Réussir d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Taux de la population ayant accès à des ouvrages d'assainissement adéquat</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Région 	<ul style="list-style-type: none"> • QUIBB • Enquête 123 • EDSM • EPCV • EMS
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • La population est sensibilisée autour des questions d'environnement liées à la santé, notamment l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Perception de la santé et de l'assainissement par les populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Région 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête qualitative sur la pauvreté
Activités/ Produits	<ul style="list-style-type: none"> • Les infrastructures socio-économiques de base sont accessibles, fonctionnelles et équitablement réparties 	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de classification des communes en fonction des infrastructures socio-économiques de base 	<ul style="list-style-type: none"> • Région, Moughataa, Commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête annuelle sur les infrastructures socio-économiques de base
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • L'allocation sectorielle et intra-sectorielle du budget de l'Etat, est rendue optimale 	<ul style="list-style-type: none"> • Part du budget exécuté des secteurs prioritaires • Taux de décaissement par rapport aux engagements des dépenses publiques des secteurs prioritaires • Dépenses publiques engagées en % du PIB 	<ul style="list-style-type: none"> • National 	<ul style="list-style-type: none"> • Budget de l'Etat • Comptes nationaux

Axe stratégique 4 : Le renforcement des capacités institutionnelles et la gouvernance

<i>Typologie</i>	<i>Progrès du CSLP à mesurer et Cibles OMD</i>	<i>Indicateurs (OMD en italique)</i>	<i>Désagrégation</i>	<i>Système d'investigation</i>
Renforcer les capacités institutionnelles -Administration, Collectivités locales et Société civile-, et la bonne gouvernance				
<i>Impact</i>	<ul style="list-style-type: none"> La promotion d'un réel développement institutionnel appuyé sur une bonne gouvernance et sur la pleine participation de tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none">
<i>Résultat</i>	<ul style="list-style-type: none"> La consolidation de l'Etat de droit à travers le renforcement des instances parlementaires, la poursuite de la réforme judiciaire et la promotion des droits de l'homme <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;"> <p>OMD 3, Cible 4: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> <i>Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national</i> 	<ul style="list-style-type: none"> National 	<ul style="list-style-type: none"> Dépouillement spécifique
	<ul style="list-style-type: none"> Les administrations publiques sont ouvertes aux usagers et aux problèmes des administrés La qualité du service public est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction des usagers des services publics <ul style="list-style-type: none"> - Administration générale - Santé - Education - Justice - Services marchands 	<ul style="list-style-type: none"> Région Genre 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête auprès des usagers des services publics
	<ul style="list-style-type: none"> Une meilleure implication des acteurs régionaux dans lutte contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none">
<i>Activités/ Produits</i>	<ul style="list-style-type: none"> Un renforcement des capacités et des moyens de l'administration locale et des structures déconcentrées 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none">
	<ul style="list-style-type: none"> Un appui à la société civile à travers la mise en place d'un cadre de concertations et des actions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none">
<i>Ressources</i>	<ul style="list-style-type: none"> Allocation, utilisation transparente et optimale des ressources publiques 	<ul style="list-style-type: none"> Part du budget exécuté des secteurs prioritaires Taux de décaissement par rapport aux engagements des dépenses publiques des secteurs prioritaires Dépenses publiques engagées en % du PIB 	<ul style="list-style-type: none"> National 	<ul style="list-style-type: none"> Budget de l'Etat Comptes nationaux

Annexe 4 : Noyau d'indicateurs clés du CSLP (liste principale)

Annexe 4 : Noyau d'indicateurs clés du CSLP

Domaine	Indicateurs	Typologie	Fréquence	Producteurs	Observabilité actuelle	Observabilité future					OMD		
						Enquêtes structurelles	QUIBB	Enquête 123	Statistiques scolaires	SNIS		Autres statistiques courantes	
Conditions & Niveaux de vie	Incidence de la pauvreté	Impact	Quinquennale	ONS	3	EPCV							
	Proportion de la population disposant de moins d'un dollar PPA par jour	Impact	Quinquennale		3								1
	Profondeur de la pauvreté	Impact	Quinquennale		3								1
	Part du 5 ^e le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	Impact	Quinquennale		3								1
	Indice de Gini	Impact	Quinquennale		3								
Leviers de croissance	PIB par tête	Résultat	Annuelle	ONS	1								
	Taux de croissance économique réel par tête et par an	Résultat	Annuelle		1						Comptes Nationaux		
	Taux d'investissement privé (en % du PIB)	Contexte	Annuelle		1								
	Taux d'inflation	Contexte	Annuelle		1						Statistiques des prix		
	Ratio Exportations par rapport au PIB	Contexte	Annuelle		1						Statistiques du Commerce extérieur		
	Ratio de la dette/PIB	Contexte	Annuelle	DBC ONS	1								
	Solde budgétaire (en % du PIB)	Contexte	Annuelle	DBC BCM	1						Budget de l'Etat		
	Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	Contexte	Annuelle		1							8	
	Structure de l'aide publique reçue	Contexte	Annuelle		1							8	
	Déficit des transactions courantes hors transferts officiels (en % du PIB)	Contexte	Annuelle	BCM ONS	1						Balance des Paiements		
	Réserves brutes (en mois d'importation)	Contexte	Annuelle	BCM	1								
	Taux de croissance de l'investissement direct étranger	Contexte	Annuelle		1								
	Part du budget exécuté par secteurs prioritaires	Ressources	Annuelle	DBC	1						Budget de l'Etat		

Annexe 4 : Noyau d'indicateurs clés du CSLP

Domaine	Indicateurs	Typologie	Fréquence	Producteurs	Observabilité actuelle	Observabilité future						OMD
						Enquêtes structurelles	QUIBB	Enquête 123	Statistiques scolaires	SNIS	Autres statistiques courantes	
	Taux de décaissement par rapport aux engagements des dépenses publiques par secteurs prioritaires	Ressources	Annuelle		1							
	Dépenses publiques engagées par secteurs prioritaires en pourcentage du PIB	Ressources	Annuelle	DBC ONS	1							
Infrastructures et Services essentiels	Taux d'accès à l'électricité	Résultat	Annuelle	ONS DPCS	4	EPCV EDSM	❶	❷				
	Lignes principales d'abonnés et abonnés à un service de téléphonie mobile	Produit	Annuelle	OTIM ONS	2		❷	❷			Relevés administratifs	8
	Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants	Produit	Annuelle		2		❶	❷				8
	Indice de classification des Communes en fonction des infrastructures socio-économiques de base	Produit	Annuelle		4	Enquête annuelle sur les infrastructures socio-économiques de base						
	Linéaire des routes bitumées	Produit	Annuelle	D'TP	4						Statistiques d'infrastructures	
	Linéaire des routes réhabilités	Produit	Annuelle		4							
Emploi & Revenus	Pourcentage des femmes salariées dans le secteur non agricole	Résultat	Annuelle	ONS ANAPEJ	2		❷	❶				3
	Taux de chômage	Résultat	Annuelle		3		❷	❶				8 ³⁴
	Taux d'occupation de la population active	Résultat	Annuelle		3	EPCV	❷	❶				
	Taux d'informalisation des emplois	Résultat	Annuelle		4		❷	❶				
	Pourcentage des personnes qui déclarent n'être occupées que de manière occasionnelle ou temporaire	Résultat	Annuelle		4		❷	❶				
	Pourcentage des entreprises ayant recours à la formation continue de leur personnel	Résultat	Annuelle	ONS	4	ENAE						
	Nombre d'actifs ayant accès au micro-crédit	Résultat	Annuelle		1						Statistiques de la micro-finance	

³⁴ Il s'agit plus particulièrement du taux de chômage des 15-24 ans.

Annexe 4 : Noyau d'indicateurs clés du CSLP

Domaine	Indicateurs	Typologie	Fréquence	Producteurs	Observabilité actuelle	Observabilité future						OMD
						Enquêtes structurelles	QUIBB	Enquête 123	Statistiques scolaires	SNIS	Autres statistiques courantes	
	Nombre d'emplois nouveaux créés	Résultat	Annuelle		4						Répertoire des entreprises	
	Nombre d'entreprises nouvelles créées	Résultat	Annuelle		4							
	Nombre d'AGR nouvelles créées	Résultat	Annuelle		4						Inventaire permanent du secteur informel	
	Nombre de personnes formées et insérées dans la vie active	Résultat	Annuelle		4						Rapports d'activités	
	Nombre de petites entreprises financées	Produit	Annuelle		4							
	Volume cumulé de micro-crédits alloués	Ressources	Annuelle		1						Statistiques de la micro-finance	
Agriculture, Elevage & Pêche	Taux de croissance du PIB agricole	Résultat	Annuelle	ONS	1						Comptes Nationaux	
	Rendements des cultures	Résultat	Annuelle	DPSE	1	EMEA						
	Taux de couverture sanitaire du cheptel	Résultat	Annuelle	DE	1						Statistiques de l'élevage	
Environnement & gestion durable des Ressources Naturelles	Pourcentage de ménages utilisant des combustibles solides (bois et charbon de bois)	Résultat	Annuelle	ONS DRE	4	EPCV	❶	❷				
Education & Alphabétisation	Taux d'admission en 1ère année du primaire	Résultat	Annuelle	DRP	3				❶			
	Taux net de scolarisation dans le primaire	Résultat	Annuelle	DRP ONS	3	EPCV MICS	❶	❷	❷			2
	Taux brut de scolarisation dans le primaire	Résultat	Annuelle		3		❷	❷	❶			
	Proportion d'enfants commençant la 1ère année d'études primaires et achevant le cycle fondamental	Résultat	Annuelle	DRP	3				❶			2
	Taux d'alphabétisation des adultes	Résultat	Annuelle	ONS	3	EPCV EDSM MICS	❶	❷				2/3 ³⁵
	Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	Résultat	Annuelle	DRP	3				❶			3

³⁵ Il s'agit de deux indicateurs distincts: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans (OMD 2) et du Taux d'alphabétisation des femmes de 15-24 ans par rapport aux hommes

Annexe 4 : Noyau d'indicateurs clés du CSLP

Domaine	Indicateurs	Typologie	Fréquence	Producteurs	Observabilité actuelle	Observabilité future					OMD		
						Enquêtes structurelles	QUIBB	Enquête 123	Statistiques scolaires	SNIS		Autres statistiques courantes	
	Taux d'admission en 1ère année du secondaire	Résultat	Annuelle		3				①				
	Taux brut de scolarisation du secondaire	Résultat	Annuelle		3	EPCV EDSM	②		①				
	Taux de rétention	Résultat	Annuelle		3				①				
	Ratio élèves/enseignants dans le 1 ^{er} cycle du secondaire	Ressources	Annuelle		1				①				
Santé & Nutrition	Taux de mortalité infanto-juvénile	Impact	Quinquennale	ONS DPCS	1	EDSM MICS						4	
	Taux de mortalité infantile	Impact	Quinquennale		1								4
	Taux de mortalité maternelle	Impact	Quinquennale		1								5
	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	Résultat	Quinquennale		1			①	②				1
	Taux de couverture vaccinale des maladies cibles du PEV • Tuberculose • Rougeole • Poliomyélite • DTCoq	Résultat	Annuelle		1		①			②		4 (rougeole)	
	Taux d'incidence proportionnelle des IRA	Résultat	Annuelle	DPCS	1					①			
	Taux d'incidence proportionnelle des maladies diarrhéiques	Résultat	Annuelle		1					①			
	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Résultat	Annuelle	ONS DPCS	2		①					5	
	Taux de prévalence du VIH/SIDA	Résultat	Annuelle	DPCS	4	Enquête Prévalence du VIH/SIDA						6 ³⁶	
	Utilisation d'un préservatif masculin lors du dernier rapport sexuel à risque (%)	Résultat	Biennale	ONS	3	EDSM						6	
Taux de prévalence contraceptive-méthodes modernes (%)	Résultat	Biennale	1										

³⁶ Il s'agit plus particulièrement des femmes enceintes de 15-24 ans

Annexe 4 : Noyau d'indicateurs clés du CSLP

Domaine	Indicateurs	Typologie	Fréquence	Producteurs	Observabilité actuelle	Observabilité future						OMD
						Enquêtes structurelles	QUIBB	Enquête 123	Statistiques scolaires	SNIS	Autres statistiques courantes	
	Taux de couverture par une USB dans un rayon de 5 kms	Produit	Annuelle		1	Enquête annuelle sur les infrastructures socio-économiques de base	②					
Eau potable et Assainissement	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	Résultat	Annuelle	ONS DPCS	3	EPCV EDSM MICS	❶	②				7
	Taux de raccordement au réseau d'eau en milieu urbain	Résultat	Annuelle		4						Statistiques courantes	
	Prix du m3 d'eau (en US \$) des quartiers pauvres par rapport aux autres quartiers	Résultat	Annuelle	ONS	1						Statistiques des prix	
	Taux de la population ayant accès à des ouvrages d'assainissement adéquats	Résultat	Annuelle	ONS DPCS	3	EDSM MICS	❶	②				7
Urbanisme, Habitat & Confort	Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements	Résultat	Annuelle	ONS DPCS	2	EPCV	②	❶				7
	Accès à l'habitat subventionné	Résultat	Annuelle	PDU	1						Rapports d'activités	
Bonne Gouvernance et Capacités institutionnelles	Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national	Processus	Quinquennale		1						Dépouillements spécifiques	3

Annexe 5 : Liste complémentaire d'indicateurs clés du CSLP

Annexe 5 : Liste complémentaire d'indicateurs clés du CSLP

Domaine	Indicateurs	Typologie	Fréquence	Producteurs	Observabilité actuelle	Observabilité future						OMD
						Enquêtes structurelles	QUIBB	Enquête 123	Statistiques scolaires	SNIS	Autres statistiques courantes	
Leviers de croissance	Temps requis pour la création d'une nouvelle entreprise	Contexte	Annuelle	ONS	4	Enquête spéciale sur les coûts des facteurs						
	Coût moyen de création d'une nouvelle entreprise	Contexte	Annuelle		4							
Infrastructures et Services essentiels	Nombre d'internautes pour 100 habitants	Produit	Annuelle	OTIM	2	Enquête spéciale						8
Emploi & Revenus	Revenus permanents	Résultat	Quinquennale	ONS	4	EPCV						
Environnement & gestion durable des Ressources Naturelles	Proportion de zones forestières	Impact	Annuelle	MDRE	2					Statistiques environnementales		7
	Superficie des terres cultivées pour préserver la biodiversité	Impact	Annuelle		2						7	
	Emission de dioxyde de carbone par habitant	Impact	Annuelle		2						7	
	Consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone	Impact	Annuelle		2						7	
	PIB par unité d'énergie consommé (rendement énergétique)	Impact	Annuelle	MDRE ONS	2						7	
Santé & Nutrition	Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	Résultat	Quinquennale	ONS	2	EPCV						1
	Taux de prévalence du paludisme	Résultat	Annuelle	ONS DPCS	4	EMIP						6
	Proportion des cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance médicale	Résultat	Annuelle	DPCS	4					1		6
	Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable	Résultat	Quinquennale	ONS DPCS	1	EMS						8
Bonne Gouvernance et Capacités institutionnelles	Taux de satisfaction des usagers des services publics	Résultat	Annuelle		4	Enquête auprès des usagers des services publics						

Légende:

Observabilité actuelle

- 1 : Indicateurs conformes aux normes internationales (ou spécifiquement nationales) et ne posant pas de problèmes particuliers
- 2 : Indicateurs disponibles mais non calculés jusqu'à présent, ou calculés à partir des bases de données internationales
- 3 : Indicateurs provenant de source(s) unique ou divergentes, et/ou non conformes aux normes internationales
- 4 : Indicateurs non disponibles et/ou calculables moyennant une ou plusieurs hypothèses

Observabilité future (QUIBB, Enquête 123, Statistiques scolaires, SNIS)

- ① : Source principale (à l'exclusion de l'éventuelle enquête principale)
- ② : Source secondaire

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer une éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Atelier sur la définition d'un protocole d'accord portant cahier des charges des producteurs de données statistiques.

1- Contexte:

A la suite des deux consultations lancées en février et mars 2004 sur une meilleure prise en charge des statistiques nécessaires à l'élaboration d'un noyau d'indicateurs qui intègre à la fois les préoccupations du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et les OMD, il était prévu qu'à l'issue du diagnostic du système d'informations statistiques d'organiser une rencontre sous forme d'atelier au profit des principaux acteurs du système statistique national.

Cet atelier est inscrit au titre du suivi du Cadre stratégique de Lutte contre la Pauvreté qui reste la base et la référence de toutes les stratégies, politiques et programmes de développement économique et social pour les prochaines années.

Les impératifs de suivi-évaluation³⁷ que le Gouvernement Mauritanien souhaite inscrire dans les habitudes d'exercice permanent sont un levier fondamental de l'atelier pour que les producteurs et utilisateurs revoient ensemble de façon concertée leurs politiques de travail de façon à mieux cadrer avec la réalité de gestion des indicateurs statistiques. L'atelier devrait être un lieu d'échanges fructueux à l'issue duquel on devrait sortir avec une plate forme commune d'actualisation des indicateurs statistiques dans un environnement théoriquement favorable marqué par la mise en application de la nouvelle loi sur la statistique publique³⁸

La production des indicateurs statistiques pose un certain nombre de problèmes auxquels le système statistique devrait apporter de façon urgente des réponses adéquates.

En effet le rapport de Jacques Charmes et Mohamed Laghdaf Ould Cheikh Malainine, et d'autres études ont révélé les difficultés de cohérence de source et d'harmonisation des indicateurs statistiques. La batterie d'indicateurs proposée dans le présent rapport doit être minutieusement examinée par les acteurs du système statistique national afin d'améliorer la qualité et la couverture.

Le système statistique reste très fourni en matière de données statistiques malgré l'absence de certaines investigations spécifiques sur des domaines d'actualité tel que l'emploi, néanmoins sur l'aspect analyse beaucoup de choses est à faire pour maximiser l'utilisation du stock d'informations disponibles. C'est pourquoi les débuts d'initiatives comme le CMAP (Centre Mauritanien d'Analyses de politiques) et l'UREP (Unité de Recherche sur la population) sont vraiment à encourager pour aller de l'avant dans la fonction analyse.

Les recommandations qui nous ont été données par plusieurs personnes visitées au cours de ce travail nous ont conduit à proposer un ensemble d'indicateurs susceptibles de prendre en compte principalement les préoccupations du CSLP et des OMD et voir leur hiérarchisation pour permettre une focalisation sur un noyau dur à renseigner suivant une périodicité bien déterminée afin d'accroître la pertinence et le ciblage des programmes de développement économique et social du pays.

³⁷ Communication du conseil des Ministres : mars 2005.

³⁸ La loi statistique a été promulguée en janvier 2005 lors de la session parlementaire ordinaire et les décrets d'application sont en cours d'élaboration.

C'est pourquoi, l'appui apporté par le PNUD à la mise en place du CSLP, s'avère fondamental, pour que le système d'information se restructure et s'adapte aux nouvelles exigences du développement économique et social de la Mauritanie.

Cette restructuration est appréhendée à travers cet atelier par une meilleure sensibilisation des acteurs du système statistique national à la définition de protocole d'accord portant cahier des charges de producteurs de données statistiques pour garantir la mise à jour régulière de ces données par un meilleur ajustement de l'offre et de la demande statistique.

2- Objectifs:

L'atelier sera une occasion de dresser une ligne directrice consensuelle entre les utilisateurs et producteurs statistiques sur tous les aspects relatifs à l'élaboration, l'analyse et la diffusion des indicateurs statistiques. Le dialogue engagé dans cet atelier permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- a. Harmoniser les définitions qui servent à calculer les indicateurs statistiques ;
- b. Arrêter un calendrier d'élaboration des indicateurs ;
- c. Se prononcer sur la qualité des indicateurs statistiques ;
- d. Reconstituer les séries statistiques pour les indicateurs où l'information est disponible ;
- e. Approfondir le diagnostic des sous-systèmes statistiques ;
- f. Etudier les conditions préalables d'utilisation et de transmission des statistiques administratives ;
- g. Etudier les périodes de conduite des enquêtes statistiques ;
- h. Développer la diffusion statistique.

3- Contenu :

Le contenu de l'atelier doit tourner autour des principaux axes suivants :

1. Passer en revue les nouvelles orientations du développement économique et social du pays;
2. Apprécier la mise en œuvre et les besoins en informations du CSLP et définir le fonctionnement du dispositif institutionnel du suivi-évaluation ;
3. Passer en revue le suivi des OMD et la problématique de la mesure des résultats du développement;
4. Appréhender les défis de renforcement des capacités du système statistique national;
5. se prononcer sur la pertinence de chacun des indicateurs par rapport aux objectifs du CSLP et aux objectifs internationaux;
6. examiner les méta données des indicateurs afin d'y apporter tout amendement jugé nécessaire;
7. élaborer un projet de cahiers de charges pour la production et la mise à jour de chaque indicateur dans le dispositif de production des statistiques. Il s'agira ici de déterminer qui fait quoi, quand et comment
8. Formuler des recommandations relatives à la mise en œuvre du cahier de charges.

4- Groupes thématiques :

Dans le souci d'assurer le bon déroulement de l'atelier nous proposons une répartition des participants en trois groupes thématiques en fonction des compétences.

- i. Groupe des indicateurs macro-économiques. Ce groupe comprendra les personnes productrices ou utilisatrices des principaux agrégats macro-économiques. Les thèmes concernés par ce groupe sont constitués des aspects économiques, monétaires et financiers;
- ii. Groupe des indicateurs sociaux. Ce groupe est formé des personnes chargées des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et du développement rural.
- iii. Groupe de la croissance économique et de la lutte contre la pauvreté. Ce dernier groupe est tourné vers les aspects d'analyse et sera constitué des acteurs chargés de croissance économique et du suivi de la pauvreté.

5- Public cible :

Cette session est orientée vers un public diversifié constitué de la communauté des utilisateurs et des producteurs de statistiques. Aussi les partenaires au développement et les organisations professionnelles ainsi que la société civile sont aussi ciblés compte tenu de leur impact sur le fonctionnement du CSLP et des OMD.

La liste détaillée des institutions invitées selon leur rôle dans l'atelier sera élaborée ultérieurement.

Annexe 7: Liste des personnes rencontrées

CDHLCPI

- M. Mohamed El Heyba Ould LEMRABOTT dit ABADILA, Directeur des études et de la planification, CDHLCPI.
- M. Mohamed Ould Brahim, DEP Adjoint/CDHLCPI
- Mme Mariem Mint El Mouvid, Assistante Au Dep/CDHLCPI
- M. Mohamedou Ould Abdellahi M, expert national du projet / CDHLCPI (par intérim)
- M. Abou Diallo, Conseiller technique CDHLCPI/PNUD.

MAED

- M. Mohammed Ould Abba, Conseiller chargé des Politiques de Développement;

Ministère des Finances

- M. Ahmed Mahmoud Ould Boilil, Conseiller Technique du Ministre des Finances, Président de la Commission Fiscale

ONS

- M. Sidna Ould N'Dah, Directeur Général de l'ONS
- M. Saadna Ould Bahaida, Directeur Général Adjoint de l'ONS
- M. Ba Khalidou, Chef de département de la Coordination
- M. Ahmed Ould Isslemou, Chef de département DSDS
- M. Mohamed Lagdaf Ould Chiebh Malounine, Chargé de projet UREP
- M. Oumar Sarr, Chef de projet Base de données 2gLDB
- M. Boris SAMUEL, conseiller technique du directeur général de l'ONS, Coopération Française
- M. Mohamed KHELLADI, Conseiller technique Principal ONS/FNUAP.

DDS

- M. Moctar Ould Mohamed Yahya, Directeur du Développement Social, Président de la Commission Nationale de Population.

DRP

- M. Mohamed Lemine Ould Moulaye Ahmed, Directeur de la planification / MEN

DPCS

- Dr. Menna Ould Tolba, Directeur, DPCS
- Dr Abdellahi, DPCS
- M. Ibrahim Lamar

Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi

- M. Mohamed Abdallahi dit Isselmou Ould Maouloud, directeur de l'emploi/ MEFP
- Mme la Directrice de l'ANAPEJ

SECF

- M. Brahim Vall Ould MOHAMED LEMINE, chargé de mission.

CEMAP

- M. El Hassen Ould Zein, Coordinateur

CCIA

- M. Mohamed Mahmoud Ould Mohamedou, Président de la Chambre de Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie
- M. Habib Ould Hemet, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie
- M. Cheikh Ould Aloueimine, responsable de l'Unité Juridique et Communication
- M. Sidibé, Directeur du CIMDET/ CCIA

FNUAP

- M. Mohamed Lemine Salem Ould MOUJTABA, chargé de programme

OMS

- Dr El Hadj Ould Abdellahi, Chargé du Programme VIH/SIDA- OMS

Délégation de l'Union Européenne

- M. Lamine Diallo, Chargé de Programme / Union Européenne

Banque Mondiale

- Mme Hawa Cissé Wagué

PNUD

- Mme Rosine Sori Coulibaly, Représentante résidente adjointe
- M. Mohamed Ali LEMRABOTT, Conseiller stratégique
- M. Holger Osterrieder, Conseiller